Revue du Cercle Condorcet de la Haute-Loire (CIC 43)
ISSN : 1774-8208

Le citoyen

13 mai 2016 ***Les idées en mouvement*** **22e année n° 90 2 €**
N° ISSN G 1774-8208

Face aux Migrants, le retour des murs ou : l'Europe de la honte

Dans ce numéro :

Éditorial : *H. Guillon*	1
Question de démocratie, **Alain GRIELEN** ***L'Islam en France,*** Pierre PRIEUR	2
'Le secret des affaires' **Dominique PLIHON** *Panama papers*	3
Vaccination*/Démission* **L'évasion fiscale**	4
Crise de l'élevage **Aurélie TROUVÉ**	5
Brèves, *par S.G.-L.*	7.
N.D. des Landes Marion FERSING *Réfugiés Grande Synthe*	10
LIVRET LIGUE : ***Conférence Laïcité*** *Juger les Femen ?,* UFAL	11 14
Réfugies, Palestine	15
Mourir dans la Dignité	16
Région Rhône –Alpes Retour de l'Arlésienne	18
Chroniques d'Angel	21
Nos Bonnes Lectures	22
Vie du Cercle Condorcet	24
Pwêt-Pwêt *, par S.G.-L*	12..

Les phénomènes migratoires sont devenus aujourd'hui le révélateur d'une Europe incapable de répondre aux besoins de paix et de progrès de millions d'hommes, de femmes et d'enfants contraints de quitter leur pays pour fuir guerres, violences et misère, du Proche-Orient au cœur de l'Afrique. Cette détresse qui tente de parvenir à nos frontières est instrumentalisée par des forces politiques en Europe et en France pour rassembler sur une base de peur et de rejet des populations frappées par la crise sociale, l'austérité et le chômage.

Ces déplacements massifs de populations ont révélé une effroyable crise du « modèle européen », une Union Européenne qui a été capable de sauver les banques lors de la crise des subprimes en 2008, mais se refuse aujourd'hui, notamment en ce qui concerne, (entre autres) la Hongrie, la Pologne, l'Autriche, la Macédoine, de sauver des êtres humains tentant de gagner l'Allemagne ou les pays scandinaves pour y chercher accueil et protection. En 2015, plus d'un million de migrants ont risqué leur vie pour se réfugier sur les rives européennes et depuis le début de l'année au moins 150 000 ont accosté en Grèce et en Italie, plusieurs centaines se sont noyés ces derniers jours en Méditerranée. « Une crise migratoire d'une ampleur inégalée depuis la 2de Guerre mondiale, face à, laquelle l'U.E. et ses 507 millions d'habitants, de plus en plus divisée, se montre incapable d'apporter une réponse cohérente, humain été respectueuse des droits humains », dénonce Amnesty International. Incapable surtout de s'accorder. Le droit international et humanitaire est piétiné par des Etats paniqués.

Pourtant le 2 septembre 2015, la photo du petit syrien de 3 ans, AYLAN KURDI, noyé alors qu'il tentait de rejoindre l'Europe avec sa famille, avait ému les hommes politiques européens qui, dans la foulée, appelaient à l'action : « Insoutenable, terrible urgence d'agir »…Angela MERKEL, rejointe par François HOLLANDE en appelait à la solidarité des Etats : « l'Europe doit protéger ceux pour qui elle est le dernier espoir : elle leur est due dans le respect de la Convention de Genève … ». L'accueil, l'euphorie ne durera pas longtemps ; l'amalgame fut fait avec le terrorisme…Bien sûr !

Le 13 septembre l'Allemagne, craignant d'être dépassée, annonce le rétablissement des contrôles d'identité à sa frontière avec l'Autriche, puis avec la France. La veille, 13 000 personnes étaient arrivées à Munich. L'objectif était de limiter l'afflux, mais c'est une entorse à la libre circulation dans l'espace SCHENGEN… qui en entraîne d'autres ; les états voisins renforcent leurs frontières. La Hongrie bâtit un mur de 175 kms l'isolant de la SERBIE et disperses de milliers de migrants par des canons à eau et des grenades lacrymogènes : « Pas un réfugié ne doit passer, non aux musulmans qui menacent l'identité chrétienne ! », dixit le 1er Ministre nationaliste Viktor ORBAN. C'est clair. Le droit d'asile est renié, une politique égoïste à courte vue s'instaure, encore aggravée au mois de mars : la Macédoine massacre les réfugiés du camp d'IDO MÉNÉE ; les réfugiés sont dans une impasse totale conséquence de l'accord honteux du 20 mars entre l'U.E. et la Turquie. Dans les îles grecques de CHIOS et LESBOS, les réfugiés attendent le cœur serré que leur sort soit tranché, sans illusion. Pour eux la Turquie n'est pas un « pays sûr » comme

Suite p. 14

LA QUESTION PRIMORDIALE DE LA DEMOCRATIE par Alain GRIELEN

Un « Bug » a fait disparaître une partie du remarquable texte d'André GRIELEN intitulé « Cela ne peut plus durer » en P.2 et 3 de notre denier N° 89 du 1er Mars. Une 2de Edition (partielle) a rectifié le tir, mais hormis 60 exemplaires papiers, elle ne put que paraître en.pdf sur Internet. Pan sur les doigts du Secrétaire de rédaction !, qui avait mis en exergue le passage faisant ressortir l'aspect essentiel évoqué par notre titre. Le 1er paragraphe rappelle le contexte, maintenant différent : face à une farouche opposition, et le temps passant il semblerait que le TAFTA (TTPIP et autres appellations pour ce « Traité de Libre Echange Transatlantique) soit abandonné. Trop de différences entre les 2 rives de l'Atlantique : Vérité du « principe de précaution » en Europe, et celle de « réparation en justice » de l'autre ne sont pas compatibles...Les opposants trouvent que cet abandon est « une très bonne chose » les partisans que « ce n'est pas très grave ». Et puis, il y a eu aussi le coup de canif de M.TRUDEAU du Canada dans l'accord de « tribunal arbitral privé »... La Démocratie a encore des soutiens !

[Rappel du texte]:

DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE les négociations en cours depuis plusieurs années sur le Traité pour la libre concurrence transatlantique (TAFTA), sur lesquelles les médias français restent extrêmement discrets, prévoient que les «*Tribunaux privés* » pourront intervenir pour poursuivre (et faire condamner) les gouvernements ou les collectivités locales coupables de ne pas appliquer les principes de concurrence libre et non faussée. Par exemple si la France cherche à protéger ou à revitaliser son agriculture paysanne ou son agriculture biologique, elle pourra être poursuivie (et condamnée !) par ces tribunaux privés pour concurrence déloyale à l'encontre des gigantesques exploitations agro-industrielle d'Amazonie !

[Passage restitué]:

Il est évident qu'on ne peut parler de démocratie dans un pays où le pouvoir législatif et judiciaire sont devenus de simples figurants institutionnels ! Les citoyens ont de moins en moins le pouvoir de faire vivre la Démocratie. Ils sont considérés par les puissances financières non pas comme les membres de la communauté humaine dont l'organisation politique, économique et sociale a pour objet d'assurer le bien-être, mais comme un simple élément du prix de revient de l'activité économique, c-à-d **comme un « coût** » qu'il convient de réduire au maximum pour accroître sans fin les marges et déchaîner les profits !
On peut d'ailleurs noter que les grandes périodes de « crise » ont eu lieu aux époques où les développements de la science et des techniques entraînaient des gains de productivité considérables :
-1929 : la mécanisation du travail à la chaîne décrite par Charlie CHAPLIN dans son film *Les temps modernes*, c'est l'époque où Henri Ford interpelle ses collègues du patronat américain :
« *Si nous continuons à réduire les salaires que nous versons à nos employés, qui achètera nos voitures? »*

Note :
Sur demande, tous les possesseurs d'une adresse Courriel auront la 2° édition, et tout lecteur le désirant aura par écopli le texte entier d'Alain GRIELEN.

L'ISLAM EN FRANCE : LA VERITE DES CHIFFRES, par Pierre PRIEUR

L'Islam en France préoccupe tout le monde, toutes les opinions sont discutables, mais seulement à partir de la réalité, en particulier la réalité des chiffres. Le Pen et l'extrême droite parlent de dix à vingt millions de musulmans en France. Les nombres avancés par différents organismes ou personnalités officielles trouvés sur internet se tiennent entre 3,7 et 7 millions, par exemple 4,7 millions en 2010 et une prévision de 5,436 millions (sic). Or en 2002 pour le *research centre for islamic study* **le nombre couramment admis** est 5 millions, dont 3,5 millions de nationalité française. La moitié de la "communauté" musulmane serait âgée de moins de vingt-quatre ans (d'après Philippe Galli).
Une enquête IFOP, pour la croix : 75 % seraient croyants, dont 41% pratiquants, les ultra orthodoxes violents ne représenteraient pas plus de 1% de l'ensemble de la "communauté", salafistes compris. Pour Manuel Valls,10.500 individus sont " fiché S", mais une partie des fichés le seraient pour une autre cause que le djihadisme. D'autres sources parlent de plusieurs centaines à quelques milliers de djihadistes se plaçant dans la logique de la violence ; d'après Samir Amghar **5000 seraient dans cette logique** de violence, mais pas plus de 500 seraient prêts à agir.D'après Bernard Cazeneuve (le12/11),deux mille individus seraient impliqués dans la filière irako-syrienne, et leur nombre serait croissant.
Six milliards d'euros auraient servis pour suivre 1213 jeunes radicalisés et accompagner 600 autres et le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) a reçu en un peu plus d'un an 3800 signalements pertinents de radicalisation. D'après la revue "Challenges" 1500 français seraient impliqués dans des filières djihadiste en Syrie et en Irak, 600 d'entre eux, dont 220 femmes auraient rejoint Daesh, le nombre de femmes aurait triplé en deux ans. 250 français seraient rentrés de Syrie et d'Irak. suivant" *l'international centre de studies of radicalisation*", **1200 français**, au total, se seraient rendus en Syrie et en Irak pour rejoindre les organisations terroristes. L'ICRS indique encore que pour l'ensemble des européens partis rejoindre les organisations terroristes**, 5 à 10 % sont morts, 10 à 30%** ont quitté le "théâtre des opérations".
Bernard Cazeneuve indique (8/11) que **138** djihadistes, à leur retour, ont été judiciarisés : mis en examen ou placés sous contrôle judiciaire. A peu près la moitié de ceux qui étaient partis sont rentrés.
Bien sûr, ces chiffres doivent être actualisés, corrigés, complétés, rectifiés, mais ils donnent **un ordre de grandeur des données du problème.** Avec les radicalisations fréquentes, le décompte habituel : quelques terroristes et cinq millions de musulmans non complices, opposés à la violence, mérite d'être nuancé et étudié de près. La lutte contre la radicalisation et le terrorisme, ne peut être efficace que menée par des musulmans, avec des arguments essentiellement religieux.
Quant à nous, **notre culture différente ne nous permet même pas** de distinguer une radicalisation religieuse de ce qui n'est que la volonté de manifester son appartenance à un groupe, comme l'est le plus souvent le port de vêtements traditionnels, en particulier le port du voile; peut -on distinguer deux radicalisations ?, **l'une « religieuse »** terroriste et
une sociale, d'affirmation de son origine, cette deuxième ne devenant dangereuse que si elle menait à un repli social sur une communauté et à son isolement ?

Pierre PRIEUR (LDH, Nemours –Cf. Forum des Ligueurs)

Ndlr : Titre, gras et soulignés de la Rédaction.

Le Parlement européen bafoue la liberté d'informer au profit du secret des affaires

Dominique PLIHON

Le Parlement européen a adopté à une large majorité le 14 avril la directive sur le secret des affaires. Poussée par les lobbys des grandes entreprises dont le principal est *Business Europe*, cette directive a reçu le soutien des droites européennes, y compris de l'extrême droite, et de la majorité des sociaux démocrates. Seuls les écologistes et la gauche unifiée européenne ont voté contre cette directive qui donne la priorité à la protection du secret des affaires au détriment du droit à l'information. Les entreprises vont bénéficier de moyens juridiques renforcés pour dissuader celles et ceux qui pourraient enfreindre le secret de leurs affaires. Désormais, la charge de la preuve pèsera sur les journalistes, syndicalistes et lanceurs d'alerte. Ceux-ci devront démontrer qu'en divulguant des informations présumées secrètes, ils ont agi dans l'intérêt public en dénonçant des opérations illégales. Le comble est que les députés européens ont voté cette directive **en plein scandale des *Panama papers***. Or cette directive ne s'applique pas à ce scandale, pas plus que celui de Luxleaks, puisque l'évasion fiscale est légale, et que les lanceurs d'alerte n'ont le droit de divulguer que les opérations illégales ! Il est également paradoxal de constater que le gouvernement français vient de mettre en discussion au Parlement la loi Sapin 2 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. S'érigeant simultanément en défenseurs de la transparence et du secret des affaires, nos gouvernants n'ont pas peur des contradictions !

Le plus inquiétant est que cette directive aura des conséquences néfastes sur le bien être des citoyens européens. Ainsi, dans le secteur de la santé, les entreprises pharmaceutiques vont être confortées dans leur refus de divulguer les résultats de leurs expérimentations cliniques au motif que ceux-ci relèvent du secret des affaires. Or les chercheurs ont besoin de ces données secrètes pour mener des recherches approfondies sur la toxicité des produits. Dans le domaine sanitaire, le secret des affaires permet à des entreprises de l'agroalimentaire comme Monsanto de ne pas publier les études toxicologiques du glyphosate, principal agent actif du pesticide Round Up dont la toxicité et les effets cancérigènes ont été fortement suspectés.

Cette directive va constituer une véritable machine de guerre aux mains des multinationales. D'autant plus que les règles de la directive sont considérées par la Commission européenne comme un socle juridique minimal qui pourra être renforcé par les pays membres au moment de la transposition en droit national. Les multinationales européennes n'auront plus qu'à mener des actions en justice dans les pays où la protection du secret des affaires sera la plus poussée.

Les lobbys se sont coordonnés de part et d'autre de l'Atlantique pour que soit adopté un renforcement de la protection du secret des affaires. Leur stratégie est de compter ensuite sur la signature du TAFTA pour verrouiller définitivement ces règles dans le cadre de la coopération réglementaire organisée par le traité. Les traités internationaux étant supérieurs en droit aux lois nationales, il deviendra très difficile aux futurs gouvernements de revenir sur ces règles liberticides. **En fin de compte, cette directive montre que le droit des affaires a pris le pas sur les droits fondamentaux, au premier rang desquels la liberté d'expression et d'information. Une illustration que l'Union européenne se construit en plaçant l'intérêt des grandes entreprises et de leurs actionnaires au-dessus des droits des citoyens.**

Les *Panama papers* confirment l'urgence de lutter contre l'évasion fiscale

Le Citoyen relaie cet article du CCFD (mouvement chrétien, non une officine politique !) qui rappelle la lutte contre les « Paradis fiscaux ». Hélas ces « pratiques scandaleuses » sont favorisées par « nos » politiques : Sarkozy qui sortit Panama de la zone noire des « paradis Fiscaux » (qu'il déclara abolis !) puis le gouvernement de Hollande le sortant de la « zone grise » pour l'y remettre après le scandale. Quant à la liste « officielle française « des paradis fiscaux, elle est ridicule même Antenne 2 d'Elise LUCET le reconnaît. Alors, nous avons là un nouveau « marronnier » dont on reparlera longtemps ! L'Europe –au moins ! – devrait s'en saisir rapidement ! OXFAM ,lui, est plus concret

Les sociétés écrans, ces instruments qui permettent de cacher l'identité du propriétaire réel d'un compte ou d'une société, sont au cœur du scandale des « Panama papers » révélé ce dimanche 3 avril dans le Monde. Les informations issues des archives d'un cabinet d'avocats panaméen ont permis de montrer l'ampleur du recours aux montages offshore. Le CCFD-Terre Solidaire appelle à une véritable transparence pour mettre un terme à ces montages qui permettent à la fois de blanchir l'argent du crime et de frauder les administrations fiscales dans le monde entier. Après le *Luxleaks,* le *Swissleaks* (et de nombreux autres scandales fiscaux ces dernières années), les « **Panama papers** » viennent rappeler le rôle central de l'opacité dans les stratégies visant à éviter l'impôt. En effet, les sociétés écrans sont au cœur de ce scandale : elles sont utilisées dans des montages réalisés par des spécialistes de l'ingénierie juridique qui permettent de protéger à la fois les fraudeurs du fisc et le blanchiment du crime organisé en ne dévoilant pas le nom du propriétaire réel de ces sociétés. Plusieurs Etats, y compris au sein de l'Union européenne, continuent d'offrir la possibilité de créer, en toute légalité, des sociétés avec des prête-noms de manière à cacher l'identité du bénéficiaire réel dans le but d'échapper au fisc ou à la justice.

« Plus que jamais, l'heure est à la transparence », déclare Lucie Watrinet, chargée de plaidoyer Financement du développement au CCFD-Terre Solidaire. *« La pratique était connue mais ce que dévoilent ces informations, en provenance d'un seul cabinet d'avocats, est délirant : il s'agit d'une institutionnalisation, au niveau des plus puissants, de l'utilisation de sociétés opaques, à des fins de fraude fiscale ou de blanchiment d'argent. Or tout cela n'est permis que par l'opacité. Il faut donc impérativement imposer les mesures de transparence pour y mettre un terme et prévoir des poursuites à l'encontre des fraudeurs, mais aussi des banques et des cabinets d'avocats qui organisent ces pratiques scandaleuses ».*Le CCFD-Terre Solidaire appelle la France, dans le cadre **de la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique** à créer un registre public des bénéficiaires réels des sociétés. Il s'agirait là d'un premier pas important pour lutter contre l'opacité qui favorise, comme le scandale des Panama papers le démontre une fois de plus, les stratégies d'évitement de l' impôt. En Europe, comme dans les pays en développement, ce sont des centaines de milliards d'euros qui font ainsi défaut aux politiques publiques. ***Suite p. 4***

Vaccination : démission fracassante de Thomas DIETRICH, haut-fonctionnaire de la Santé

« Toute la presse a parlé de la démission fracassante de **Thomas Dietrich**, haut-fonctionnaire au ministère de la Santé. L'Institut pour la Protection de la Santé Naturelle a aussitôt reçu la lettre de 28 pages qu'il a envoyée à l'IGAS, la police de la santé et des affaires sociales. Il y dénonce les manœuvres et pressions au sein du ministère de la santé pour empêcher un vrai débat sur la vaccination. Il écrit noir sur blanc que :
« Le 12 janvier 2016, la députée Sandrine Hurel remit son rapport sur la vaccination à Marisol Touraine… Certains ne sont même pas loin de penser que ce rapport n'a été commandé qu'afin de faire patienter les citoyens en espérant que ceux-ci finissent par se désintéresser de la question. Quoi qu'il en soit, Marisol Touraine annonça dans la foulée de ce rapport un débat faussement indépendant. »
« **L'urgence était grande** », explique-t-il ailleurs : *« une pétition dénonçant la pénurie de vaccins trivalent/tétravalent DT-Polio et les dangers du vaccin hexavalent (incluant l'hépatite B), suspecté de déclencher la sclérose en plaques, venait de recueillir 700 000 signatures*. » Nous avons donc un haut-fonctionnaire qui révèle au grand jour les manœuvres qui s'opèrent derrière les vitres fumées du ministère de la Santé. Ces manœuvres, nous les devinions, mais nous n'avions pas de preuve jusqu'à présent. On sait maintenant officiellement que le grand débat sur les vaccins aurait pour but de faire patienter les personnes lucides qui se sont mobilisées, jusqu'à ce qu'elles se découragent. Et le pire, c'est que tout cela se fait, selon Thomas Dietrich, avec l'argent des citoyens et à leur détriment :
*« **La démocratie en santé** n'est qu'une vaste mascarade montée (…) au détriment des citoyens, dont on utilise les deniers pour mettre en place des instances consultatives qui, comble du cynisme, ne doivent à aucun prix remplir le rôle qui leur est assigné par la loi »*, écrit-il.
Néanmoins, l'aspect positif des choses est qu'on sait désormais aussi avec certitude que les 700 000 signatures à notre pétition (citée dans sa lettre) **pour le retour du simple vaccin DT-Polio sans hépatite B et sans aluminium** ont provoqué la panique au ministère. Cela veut dire que notre mobilisation avec le Pr Henri Joyeux a payé. Cela confirme la puissance des actions menées solidairement et en masse pour faire entendre la voix des citoyens.
C'est un puissant encouragement à continuer notre combat*. Oui, nous pouvons nous faire entendre, si nous relayons à grande échelle les messages des lanceurs d'alerte courageux comme le Pr Joyeux et d'autres que nous avons soutenus jusqu'à présent. **Notre pétition*** a repris de plus belle depuis quelques jours et s'achemine rapidement vers le million de signatures (921 545 précisément au moment où je vous écris). Allons-nous réussir à franchir cette barre symbolique du million ? OUI, à condition seulement que chacun d'entre nous relaye l'appel auprès de son entourage. Car vous le savez : je ne peux rien sans vous. Toute notre « force de frappe » dépend de la capacité de chaque personne lisant les messages de l'IPSN de les relayer à son entourage. Nous n'avons aucun autre moyen de nous faire entendre, nos actions étant largement occultées par les médias aux ordres.
Votre relais est notre seule arme. Vous avez compris à quel point le nombre fait tout. Ne donnons pas à Marisol Touraine le plaisir de se dire qu'elle est en train de gagner avec sa stratégie de laisser traîner les choses pour nous décourager. Relancez le compteur des signatures !!! Vous réussirez ainsi à obtenir le retour du vaccin DT-Polio sans aluminium et sans hépatite B dans les pharmacies. Vos enfants, vos petits-enfants, et tous nos concitoyens, vous diront merci, et bravo de votre généreux engagement.
Cette lettre de Thomas Dietrich, pour affligeante qu'elle soit en ce qui concerne nos autorités de santé, doit nous donner confiance dans notre force, car il confirme à quelle point notre mobilisation a d'influence. Voilà une belle illustration du proverbe « *Même le plus noir nuage a toujours sa frange d'or* ».
Voici à nouveau le lien pour signer ET faire signer la pétition : petitions.ipsn.eu/penurie-vaccin-dt-polio/message.php .
Avec tout mon dévouement,

Augustin de Livois ».

Suite de la p. 3

Pour réduire les inégalités, luttons contre l'évasion fiscale !

OXFAM « révèle en ce début d'année 2016 un chiffre éloquent : **62 personnes** détiennent à elles seules autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Ce chiffre était de 388 il y a juste 5 ans
Les inégalités augmentent toujours davantage et de façon accélérée dans un monde où les plus riches font usage de leurs privilèges pour façonner l'économie et creuser le fossé entre eux et le reste du monde. Cette réalité résulte notamment d'un système fiscal injuste et d'un réseau mondial de **paradis fiscaux** qui prive les Etats des recettes fiscales nécessaires pour investir dans les services publics indispensables tels que l'éducation ou la santé » …(Et 706 Mds détenus à la dernière estimation par lesdits Paradis)

« **Quant aux multinationales**, 188 sur 201 des plus grandes d'entre elles sont présentes dans au moins un paradis fiscal. De nombreux gouvernements se rendent complices de cette situation. En alimentant une concurrence fiscale dommageable, ils entrainent d'importantes pertes de recettes fiscales pour d'autres pays. Les pays les plus pauvres en subissent particulièrement les conséquences puisqu'ils sont privés des fonds qui leur permettraient de financer leurs services publics et de lutter contre la pauvreté.
Face à ces injustices, il est nécessaire de se mobiliser et de demander la justice fiscale pour en finir avec l'ère des paradis fiscaux ! Signez la pétition qui présente les mesures défendues par Oxfam pour lutter contre l'évasion fiscale **».**

Crise de l'élevage : les symptômes d'une Europe malade

Aurélie Trouvé

L'élevage français est aujourd'hui dans une situation économique alarmante. Un quart des éleveurs laitiers ont dégagé moins de 10 000 euros de revenus en 2015. Les prix ne cessent de chuter. Et la disparition des exploitations s'accélère. Il a fallu attendre 2016 pour que le Commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan, reconnaisse que « *les difficultés actuelles sont clairement plus profondes et durables que nous ne l'avions prévu* ». Et pour cause, la Commission européenne restait jusque-là d'un optimisme béat et refusait d'admettre une crise de surproduction, considérant la Chine et les autres grands pays importateurs comme des perspectives infinies de débouchés.

C'était sans compter **sur l'embargo russe et le ralentissement économique** des pays émergents, face à des hausses de production dans tous les grands pays producteurs. Les marchés s'engorgent et les prix s'écroulent. Ce qui met en lumière l'extrême vulnérabilité de l'élevage européen, dès lors qu'on l'a plongé, sans filet de sécurité ou presque, dans les marchés dérégulés et la concurrence internationale. Les marchés agricoles souffrent en effet de multiples imperfections. Livrés à eux-mêmes, ils sont totalement illisibles et instables. C'est pourquoi historiquement, presque tous les grands pays producteurs ont régulé les prix et les revenus agricoles. Les États-Unis poursuivent dans ce sens, contrairement à l'Union européenne, obsédée par l'idée de répondre aux signaux du marché.

De ce point de vue, **la production laitière** est exemplaire. Ce secteur productif a subi, une quinzaine d'années après les céréales et la viande bovine, le démantèlement de la Politique agricole commune (PAC) et de ses outils de régulation. Dans les années 2000, les prix minimum - qu'on garantissait aux producteurs grâce au stockage public de leurs produits – ont été fortement affaiblis et les cours intérieurs ont ainsi été alignés sur les cours internationaux, extrêmement volatiles. Dès 2008-2009, la chute des prix a été violente, de près de 40 %. Puis les quotas laitiers, qui plafonnaient les volumes de production dans chaque État-membre, ont été progressivement supprimés, libérant la compétition entre les régions européennes pour une nouvelle course à l'augmentation de la production. Après une courte embellie des prix, la surproduction a abouti à une nouvelle chute en 2014, sans qu'on puisse en prévoir la fin.

L'Europe libérale est responsable de la crise de l'élevage à bien d'autres titres. L'absence d'harmonisation des normes sociales et fiscales transforme radicalement la nature de la compétition : il ne s'agit plus d'une compétition entre entreprises pour sélectionner les plus efficaces, mais d'une compétition entre États-membres pour privilégier le moins disant social. Cela permet à d'autres pays de bénéficier de coûts de transformation des produits bien plus faibles qu'en France. Les abattoirs allemands ont notamment développé de façon spectaculaire les embauches de travailleurs détachés : ces intérimaires peuvent être embauchés avec les cotisations sociales de leur pays d'origine, permettant de réaliser jusqu'à 30 % d'économie sur les frais salariaux [**1**].

Que dire également du **droit de la concurrence européen**, qui ne dit mot sur la concentration excessive des mastodontes de la transformation et de la distribution, leur permettant de faire pression sur les prix payés aux producteurs, dans un rapport de force extrêmement déséquilibré ? Le gouvernement s'échine à demander des hausses de prix volontaires à ces mastodontes, qui ne tiennent au mieux que quelques semaines. Que dire également de la politique commerciale extérieure, qui poursuit inlassablement l'ouverture des marchés européens et multiplie les accords de libre-échange bilatéraux ? Le dernier en date, avec les États-Unis, ne pourra que fragiliser davantage un élevage déjà en crise.

Faut-il pour autant **absoudre la France de ses responsabilités ?** Certainement pas. Elle pourrait se saisir de ses marges de manœuvre nationales pour réorienter des activités productives en contradiction avec les besoins sociaux-économiques du moment : produire toujours plus par travailleur et par unité de surface au détriment de l'emploi, de l'environnement et de la valeur ajoutée, augmenter sans cesse les investissements (en machines, en bâtiments ou en alimentation animale) menant à un lourd endettement, produire à bas prix sur des marchés internationaux soumis à la concurrence internationale. Les aides de la PAC, 9 milliards versés aux agriculteurs français, pourraient être plus utilement distribuées en faveur des exploitations qui préservent davantage l'emploi et l'environnement. Enfin, le gouvernement pourrait se saisir de cette grave crise de l'élevage pour porter des propositions fortes visant à réguler à nouveau les marchés et à mieux répartir la valeur ajoutée du producteur au distributeur. Et plus encore, pour sortir de la crise une Europe qui à force de libéralisme incontrôlé, est en train de s'autodétruire.

Notes : (*) Aurélie Trouvé, agroéconomiste, responsable du Conseil scientifique d'Attac, auteure de *Le Business est dans le pré. Les dérives de l'agroindustrie* (Fayard) ; (1) :Bocquet E. 2013. « Le travailleur détaché : un salarié low cost ? Les normes européennes en matière de détachement des travailleurs », Rapport n° 527, Sénat.

Saint mutisme

Alors on inquiète Barbarin
Et Jean-Paul II on lui dit rien ?*
A Benoît XVI non plus
*Car tous se sont tus** !*

Notes :

(*) Santo subito !
(Sanctifié tout de suite)
demandaient ses fans
(**) *Et tous ont fait taire*
Etouffé les affaires
De pédophilie
Par déni !

Les Brèves

UNEDIC : Un certain Pierre LACHAISE, ancien Dr . de l'informatique de l'UNEDIC, explose la P.3 du *Canard Enchaîné* du 9 mars : ce « *chargé de chasser les faux chômeurs* » a réussi l'exploit - après son recrutement en 2012 - de rester plus d'un an à Pôle emploi et de *« cumuler son salaire et son allocation chômage* ». Soit en octobre 2013 une allocation de 4 982,30€…F.O.-Unedic s'est élevée contre M. Lachaise qui, après une mise à pied, a bénéficié d'une « rupture conventionnelle » - un licenciement maquillé – avec 160 000€ d'indemnités. Et, naturellement, l'informaticien qui a levé le lièvre a *« été licencié comme un malpropre ».* La morale est sauve (qui peut !), et la République Hollandaise exemplaire ! (Article d'Alain Guédé.).

BERNIE SANDERS : Les Primaires américaines n'ont pas fini de nous distraire ! Ainsi Bernie Sanders : « *Dans cette campagne, vous le savez tous, il ne s'agit pas seulement d'élire un Président mais de changer l'Amérique ».* Beau programme grandiloquent, mais il ne s'agit que des États-Unis d'Amérique, du Nord, sans le Canada ni en dessous toute l'Amérique Centrale, du Sud dite « latine »... Quant au slogan idéologique « *Amercica rules the world* » (l'Amérique (USA) dirige le monde !) il semble bien sous-entendu …Mais quelles sont les chances de Bernie de réussir ?

SANDERS : Bernard, est le challenger (pour l'honneur) d'Hillary Clinton l'autre démocrate. Mi-décembre 2015 celle-ci avait une avance de 31%, en février 2016 (caucus de l'Iowa) seulement 2%, mais Sanders, même si les jeunes du Newhampshire l'ont choisi à 87% est de nouveau distancé. Dommage : pointer les inégalités politiques et économiques, le pouvoir des lobbies et des grandes entreprises, sans oublier ces « Super-Pacs » les « comités d'action politiques » qui sont des collecteurs (sans limite) des dons pour défendre des intérêts privés ! Bref, pour « acheter » de fait les candidats… Voilà qui sauve l'honneur de la démocratie U.S. et permet à Hillary de continuer à mobiliser ses fans et sa « pompe à fric ». Face à TRUMP, « l'éléphant Républicain » qui trompe énormément !

Donald DRUMPF : Le tonitruant milliardaire (qui se dit 2 fois + riche que ne le révèle le Magasine *Forbes)* et qui a fait du nom TRUMP une marque déposée (qui rapporte) subit un « *Make Donald DRUMPF Again » :* (Refaisons, retrouvons Donald D.) une campagne qui détourne son slogan « *Make America Great Again :* Refaisons une Grande Amérique ». Car un certain John OLIVER a découvert que les ancêtres de Donald avaient changé leur patronyme. D'où une vidéo vue + de 20 millions de fois, et même le (sérieux) *New York Times* a changé toutes les mentions de Trump en **Drumpf**. Qui sonne un peu comme « Drum+pf (Tambour, Pf !) ou « Dump + Pf !» : Tas d'ordures, décharge publique… Mais Pf ! Que des vilains jaloux, qui en plus lui ont empêché le meeting de Chicago où il aurait tant aimé « *souffler dans sa propre trompe (tte)* » !

D. DUKE : Ne pas confondre avec Donald Duck, le canard, il s'adit de David Duke, ancien dirigeant (années 70) du Ku Klux Klan qui est un soutien de Donald TRUMP qui dit à propos du KKK sur CNN (infos en chaîne) : « *Vous ne voudriez pas que je condamne un groupe dont je ne connais rien. Il faudrait que je me renseigne. ».* En effet, l'ignorance est le pire des maux. C'est pourquoi ses 3 challengers Républicains aux partielles l'ont contré. Du coup, Donald (Trump, pas le Canard) *a mal entendu* et déplore que son *oreillette est pourrie !* Il est vrai aussi que le 3° KKK a beaucoup perdu de sa vigueur initiale chez les WASP (White Anglo Saxon Protestants), les Blancs racistes du vieux Sud de Nathan Bedford Forest, le fondateur.

POPULARITE : Le « Hollande bashing » c'est pour la France, où « moi Président » ne fait que 18% de fans, alors qu'en Allemagne c'est 56%, en Espagne 54%, en Italie 50%, et en perfide Albion 49% qui selon le Canard Enchaîné du 31 mars « le trouvent épatant ». Et le perfide volatile de conclure sous le titre *la saison désamour* : « Une raison de plus d'envoyer Hollande se faire élire ailleurs ». Mais pourquoi ne se présente-t-il pas en Président de l'Europe en ticket avec Angela ? *De l'audace, encore de l'audace !,* devrait lui souffler DANTON.

TPIY : Le pitoyable Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie vient de condamner à 7 jours de prison la courageuse et talentueuse journaliste Florence HARTMANN – la 1ère à révéler le charnier de Vukovar et les massacres de Bosnie – car elle a fait savoir les « accords secrets » passés entre la Serbie et les juges du TPI Y à propos de documents accablant MILOSEVIC (ex chef d'État). « Violation de secret professionnel » valant 7000€ d'amende qu'elle refusa de payer. Qui dit que l'honneur n'a pas de prix ?

OBSARM.ORG : Ce site de 'L'Observatoire des armements' dirigé par Thierry FORTIN – nom prédestiné ! – nous fournit une analyse et un aperçu détaillé sur le commerce des armes. Une loi (en attente depuis 10 ans !) essaie de boucher par amendement des trous que mettent à profit les trafiquants et les États. L'hypocrisie est reine en la matière : le Traité (2014) sur le commerce des armes le régule mais ne l'interdit pas ! Or on estime, par exemple, (ONU, 2013) qu'en Libye on compte une moyenne de 6 armes par habitant. Les citoyens veulent-ils que les armes fassent l'histoire ?

BCE : La Banque Centrale Européenne va peut-être se mettre à distribuer de l'argent aux ménages. Car les banques commerciales qu'elle a libérées de leurs créances douteuses [depuis le 9 mars 2015 : 600 Mds de dettes épongées], n'ont pas augmenté leurs prêts aux entreprises et aux ménages mais favorisé la spéculation. Si bien que « l'économie réelle » patine. Les taux BCE sont proches de zéro, et DRAGHI déclare (17 mars) que *« donner de l'argent frais aux ménages est un concept intéressant…(que) nous n'avons pas encore étudié ».* Pourtant aux USA on définit cette option depuis 2007 (la crise !) . Bref, c'est ce que préconisait ATTAC (qi avait prévu la crise !) et l'économiste (de *Capital Economics*, pas un gauchiste !) conclut : « *Les politiques qui semblaient inimaginables peuvent devenir réalité ».*

PANAMA PAPERS : L'évasion fiscale – bien établie depuis des décennies – alimente maintenant le feuilleton des médias. Ainsi Le Monde en partenariat avec le *Consortium International des Journalistes d'Investigation* nous en parle. Ca alors ! CAHUZAC n'était pas tout seul ? « 140 politiques issus de 50 pays » (seulement !) dans 21 *Paradis fiscaux* (sic !)

concernés. *Cash Investigation* d'Élise LUCET se précipite dans la brèche. On va tout savoir, c'est sûr et ce scandale va cesser, la France va « réinscrire le Panama » dans la liste des Paradis fiscaux (re-sic !) et le Luxembourg va voir atterré M.JUNKER, président de l'Europe, tête de proue de la lutte contre la fraude fiscale saigner les fraudeurs. Les poissons d'Avril sont un peu en retard en 2016.(voir aussi notre art. dans ce N°)

BLEU-BLANC-ZEBRE : Ce mouvement citoyen lancé par Alexandre JARDIN, romancier militant, avec ses « Faizeux », des citoyens actifs qui font et ne politiquent pas, déjà 18 000 actifs (site : www.bleublanczebre.fr) , nous invite à l'action pragmatique : « *Optimistes, nous lançons un appel aux citoyens bienveillants, à celles et ceux qui par leur action refusent la fatalité* ». Une signature d'encouragement leur a été envoyée par notre rédacteur-en-chef. Il y a déjà des résultats sensibles, bravo ! , et même « la politique du Colibri » est préférable à la déploration mortifère. Non le zèbre n'est pas une sorte d'âne rayé !

HISTOIRE BELGE : Sans « état d'urgence » à la française, la Belgique dérape aussi, comme le dénonce l'AEDH : « *Bruxelles, 4 avril 2016. Le président de la Ligue belge des droits de l'Homme,* ***Alexis Deswaef,*** *a été interpellé et arrêté le samedi 2 avril sur la place de la Bourse à Bruxelles. L'association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH) dont la LDH est membre, exprime d'abord tout son soutien à Alexis et à son organisation. L'AEDH proteste ensuite devant cette insupportable dérive d'une police qui n'a pas hésité comme le prouvent les images, à procéder à une arrestation sans motif ni délit. Elle apparaît de fait comme préventive et démonstrative, politiquement orientée contre les défenseurs des droits et de la liberté d'expression, puisque elle a été suivie par une cinquantaine d'interpellations. L'AEDH constate que la même police ne semble pas avoir le même comportement quand elle a à s'occuper des groupes identitaires qui font le salut nazi sur la même place dont ils voulaient ainsi saccager l'esprit de liberté et de solidarité et d'hommage envers les victimes des attentats…L'AEDH demande au ministre de l'Intérieur et au bourgmestre de Bruxelles de faire toute la lumière sur les agissements d'une police à laquelle il devrait rappeler les principes de la démocratie et du droit d'expression qui doivent se traduire dans un comportement exemplaire des forces de l'ordre* »

SECRET DES AFFAIRES : Une (nouvelle) pétition d'Élise LUCET circule à propos de la loi sur « le secret des affaires »à propos de la protection des lanceurs d'alerte : « *dans sa version actuelle, ce texte crée toujours un droit au secret pour les entreprises qui est excessif : il menace directement le travail des journalistes et de leurs sources, les lanceurs d'alerte, la liberté d'expression des salariés et nos droits à accéder à des informations d'intérêt public, comme celles qui concernent les médicaments, les pesticides, les émissions des véhicules, etc.). Par exemple, Antoine DELTOUR, le lanceur d'alerte de Luxleaks actuellement poursuivi en justice au Luxembourg pour « violation de secrets d'affaires » ne serait pas protégé par cette directive, au même titre que le journaliste de Cash Investigation Edouard PERRIN, également poursuivi dans ce dossier. De même ce texte donnerait au cabinet d'avocats Mossack Fonseca, au cœur du scandale des « Panama Papers », des arguments juridiques pour poursuivre en justice les médias qui publieraient ses informations internes – alors que ceux-ci sont la preuve d'un système d'évasion fiscale portant sur des milliards d'euros ! Ne laissons pas les entreprises décider de l'information…* ». Ce combat (incessant) est essentiel pour que les citoyens le restent !

MAYA SURDUTS : Cette grande dame, mal connue du public, vient de disparaître. Elle créa la CDAC (*Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception*) et le CNDF (*Collectif national pour le droit des femmes*). Elle lia ainsi à celui des syndicats le combat des féministes, avec tous les partis et les associations qui se réclament de la justice et de l'égalité pour les travailleurs/travailleuses, et aussi les migrants, les sans-papiers, les précaires. Ces combats restent d'actualité. Maya ne sera plus là pour marcher en tête des cortèges mais son courage et sa générosité lucide ont fait école.

PONT D'OLERON : Le projet de péage pour le pont d'Oléron est rejeté par de nombreuses associations car son passage est tombé dans le domaine public : il doit donc être gratuit depuis le 2 mars 1991 (sic !), et le tourisme représente 80% d l'activité économique directe et indirecte : de nombreux échanges entre le bassin de Marennes et l'île. La libre circulation et l'égalité de tous devant l'impôt est en question dit-on dans le pays Rochefortais. Mais les dotations de l'État baissent, toutes les collectivités locales étant concernées la bonne solution serait donc le rétablissement de l'octroi à l'entrée de chaque commune ! (Ce qui fut…une des causes de la révolution française de 1789 !).

PWÊT-PWÊT par SG.-L

Petite chronique poétique des temps politiques

Piquants

Notre gouvernement
« Chantre du dialogue social »
Se fait bien du tourment
Avec sa 'Loi Travail'
Que le Medef adore
Mais que le peuple abhorre
Quant au dialogue
Absent
Que des bogues…
Serrons les dents !

Memento*

Le 'droit d'asile'que la France
Aurait inventé
Devient rance
Faute d'être utilisé
Nié
Comme du beurre oublié
Au frigo de l'inhumanité !

Note :
(*) En latin *souviens –toi*
Maxime de pierre tombale !

La FRITE !

Parce que des fanatiques veulent mourir
Quelle dérive
Que jamais le djihadisme ne les prive
*D'avoir la frite * et d'en rire !*

Note :
(*) Et les moules, une fois ! …Et plus !

Mortel silence

Alain DECAUX ne racontera pas
Le jour où Hollande inversa
La courbe du chômage
Ni même celui où il s'y présenta
Bisque, bisque, rage !

Ave Zénobie* !

Il ne reste de Palmyre
Que des ruines de ruines…
La reine Zénobie
En mourrait de rire
D'apprendre que Poutine
Et Bachar ont sauvé du pire
*Ses temples** *démolis*
Explosés
Néantisés !
Après Daech, la dèche !!!

Notes :
(*) Salut latin à la dernière reine de Palmyre, qui résista aux Romains.
(**) Les 2 seuls bâtiments avec 200kms de désert autour et 1,5 de colonnades.

Jeunesse bien née*

Les Jeunes font VALLSer
La dite loi El KHOMRI
Qui leur affiche le prix
*D'une vie de précarité**
Ils font se lever l'avenir
De la joie et des rires
Sans dame Austérité
Danser c'est protester
*Une régression à éviter !**

Note :
(*) Notre jeunesse est la 1ère génération qui voit baisser son niveau de vie (sic !)

Culture brésilienne

Lula a soulevé le couvercle
De la corruption
Et le voici brûlé avec son cercle
De fans et Rouseff Dilma
Pauvre Brésil, pauvre nation
*C'est la culture de Petrobras !**

Note :
(*) Firme pétrolière d'état
Qui arrose tous les candidats
Electoraux comme par contrat !

Show-Biz' art

Nostalgie : la décadence
Voilà où tu en es Pauvre France
Dalida, Sacha Distel et Claude François
Remontent en scène en hologrammes
De profundis !!!
Quel programme
Pour faire péter le top dix !
Mieux que la déchéance de nationalité
Voila la résurgence des inanités !

Citation*

« Gna, gna, gna, gna, pauvre conne ! »
Voilà une citation qu'elle est bonne
Et digne de la Sorbonne
*Pour un Académicien**
Qui jacte comme un gamin
C'est malin !

Note :
(*) Alain Finkielkraut à 'Nuit Debout' place de La Bastille, Paris.

Mus'hic !*

Une sale grippe opiacée et bing
*Prince va rejoindre le King***
Le Show biz en deuil
S'effeuille
Trop moche trop laid
Qui va ressusciter Presley ?

Notes :
(*) Car Prince était un guitariste (pianiste, batteur)exceptionnel, sophistiqué et simple !
(**) On ne cite pas son antithèse rivale feu Mickaël Jakson, mais Elvis !

TOUTES ET TOUS DEBOUT !

par Nicolas LAURENCEAU

Certaines et certains ont décidé de passer les **Nuits debout !** Il s'agit de dépasser la protestation contre la loi El Khomri. Refuser l'impasse dans laquelle ce projet enferme les salariés, est, sans aucun doute, un passage obligé. En renversant la hiérarchie des normes : l'accord local peut être plus contraignant pour le salarié que la Loi, elle s'inscrit dans une vision du monde où l'activité humaine n'est qu'un coût qu'il convient de réduire. Cela n'est pas notre conception du monde. Pour autant, cela ne résout pas le problème de la société en crise.
En effet, le *statu quo* n'est pas non plus souhaitable. Le Code du travail a été bouleversé par plusieurs décennies de libéralisme. Si le Code actuel préservait de la précarité, de l'exploitation que génère la subordination à l'employeur, cela se sau-

rait ! Sa structure profonde doit beaucoup à la période keynésienne où les relations de travail étaient relativement simples dans le manichéisme de ses oppositions et adaptées à de grandes unités de production stables.

La réponse aux défis de l'époque se situe au-delà de cette période faste où le capitalisme survivait avec brio à la fin de son expansion au prix de quelques concessions sociales. Celle-ci ne sera pas la réplique de formules préexistantes. Collectivement nous devons explorer des chemins qui n'existent pas encore à l'échelle très longue de l'Histoire de l'humanité ! C'est au-delà, hors, du capitalisme que se trouvent les réponses pérennes aux malaises du moment.

La subordination du salarié n'apparaît légitime que dans la mesure où nous acceptons la fiction de la propriété privée du capital. Celle-ci brouille le fait que le capital n'est composé que d'activités humaines soit mises en réserve pour préparer l'avenir, soit anticipées en vue d'une accumulation sans limite ! De ce fait, cela donne des pouvoirs exorbitants à ceux qui s'arrogent, avec la détention de l'activité des autres, la capacité d'attribuer de la valeur à certaines et pas à d'autres. **C**'est pourquoi, seule une faible partie d'entre elles est monétarisée, bénéficiant ainsi d'une reconnaissance sociale. Le chômage trouve sa source dans cet artifice

C'est pourquoi, au-delà du mouvement originel sur la « *Loi travail »* si le mouvement social, timidement encore, expérimente la prise de temps pour réfléchir, inventer, vivre hors des sentiers battus me paraît porteur d'espoir. Qu'en sortira-t-il ? Il est bien tôt pour le savoir ! Les apports à l'histoire de ces quelques nuits ne seront d'ailleurs sans doute que très indirects, mais cela ne veut pas dire qu'il ne sera pas fécond !

Il y a pourtant une chose de certaine, Il ne sert à rien d'aborder les problèmes les uns après les autres : le Code du travail aujourd'hui, les règles de la finance internationale demain, la violence dans nos sociétés un autre jour, tant le fonctionnement d'une civilisation est un entrelacs de relations qui s'influencent les unes les autres.

Ce ne sont pas quelques lois qu'il faudrait réformer pour trouver une sérénité sociale. Elles sont le produit d'une histoire avec maints aller et retour qui en brouillent le message. C'est le mouvement de cette histoire qu'il faut découvrir pour le dépasser.

De ce point de vue, la première des choses qu'il convient de réinventer c'est la **démocratie**. L'étape franchie avec les institutions de la Révolution française est d'offrir les institutions d'une « **démocratie de compétition** » selon la formule de Patrick VIVERET. On ne prend plus le pouvoir l'épée à la main, mais à coup d'arguments. Le progrès est significatif ! Mais il ne fonctionne bien que dans le cadre de choix binaires : « **Pour »** ou « **Contre** ». Ce type de démocratie porte les stigmates de ses origines guerrières et monacales. Les responsabilités se vivent sur le mode du « sacré » où il n'y a pas d'alternative entre « Dieu » et le « *Diable* », fussent-ils laïcs l'un et l'autre !

La civilisation planétaire (ce qui ne veut pas dire monolithique à cette échelle) n'a plus d'espace pour faire vivre la transcendance de l'au-delà. Il faut apprendre à maîtriser la complexité, en faire le cœur des rapports sociaux pour trouver en son sein, par la richesse des activités humaines l'énergie de la vie. Les coupures entre « **sachants** » et « **suiveurs** » doivent s'effacer dans un mouvement de partage des savoirs, des pouvoirs sans quoi la vie humaine prend le risque de l'implosion. C'est sans doute ainsi que s'expérimentera une« **démocratie de la collaboration** » !

Cette recherche est d'autant plus nécessaire qu'il y a urgence ! Les libéraux qui prétendent nous imposer leurs dogmes sont tellement déboussolés qu'ils ne reculent devant aucune contradiction. Une des institutions fétiches de l'ordolibéralisme, cette Banque centrale européenne « indépendante », est actuellement employée à contre-emploi. Elle a été créée pour lutter contre l'inflation. Elle s'échine actuellement à l'entretenir tant son effondrement actuel est ravageur. À tel point, que certains envisagent de contourner les banques de dépôts (qui se sont réfugiées dans l'univers de la spéculation), en créditant les comptes des particuliers de montants forfaitaires pour soutenir la consommation.

Quand le capitaine est ivre et que la tempête fait rage, il est temps de changer les règles du jeu. Chacune et chacun d'entre nous y contribuera à sa manière !

On vaut mieux que ça ! C'est le slogan des premières manifestations de ce printemps. Il deviendra plus convaincant quand l'ensemble de la société vibrera sur un rythme plus collaboratif ! Cela prendra sans doute du temps, mais c'est le pari de la vie qu'il fait faire !

Nicolas **LAURENCEAU***

Ndlr : Chercheur Stéphanois (42) et Thiernois(63) dans son édito de « La Revue » (N°24-12) d'avril 2016, à la veille des ***6° Entretiens de Lomenède**** qui se tiendront cette Toussaint, Nicolas LAURENCEAU rentre dans notre Comité de rédaction. L'exergue de sa revue : ***Pensons, il en restera toujours quelque chose !*** est significative. (** Près de Villeneuve d'Allier, notre rédacteur-en chef y participera 2jours/3 »).

Hélas peu de nouvelles de nos « **jeunes Z »** . Hubert travaille 6 nouveaux dossiers dont on ne peut encore parler, nous n'avons pu faire – pour cause d'indisponibilité d'Hubert promu garde-malade, le « *repas convivial* » mais Pierre **MARTIN -DUSSAUD** nous a fait passer, ***[de Marseille]*** quelques nouvelles qui augurent d'une suite passionnante :

Bonjour Hubert
Je suis désolé d'avoir quitté Le Puy pour Marseille sans avoir pris le temps de te rappeler comme je te l'avais dit. Mon départ a été un peu rapide et pleins de choses sont passées à la trappe. Mais voici donc un peu plus d'une semaine que j'ai pris mes quartiers dans le campus de Luminy, à 40 min en bus du centre de Marseille, à deux pas des calanques. Le stage de physique théorique (en gravitation quantique à boucles) me plaît beaucoup et je commence à découvrir les environs qui semblent eux-aussi très bien. En arrivant dans la cité phocéenne, je n'ai pas posé ma casquette de militant. Samedi dernier je me suis rendu à la manifestation contre la loi El-Khomry, et le soir j'ai participé à ma première ***Nuit Debout*** *! C'était très enthousiasmant de voir tant de gens réunis sur une place s'écoutant les uns les autres, chacun pouvant prendre la parole librement pour dire ce qu'il avait à dire. Ce mouvement national Nuit Debout, commencé à Paris sur la place de la République, commence à se structurer ici à Marseille. Désormais je participe à la commission « Convergence des Luttes ». C'est très agréable de se retrouver le soir sur la place pour discuter avec des inconnus et tenter de construire quelque-chose ensemble ! Je pense écrire un article dessus pour* le Citoyen. *J'espère que le moral n'est pas trop bas à la Saoume. Donne-moi des nouvelles si tu peux !*
À bientôt,

Pierre MD.

ZELLIDJA
Bourses de Voyage

REJET à L'UNANIMITÉ DU REFERENDUM » NOTRE-DAME des LANDES

*Marion FERSING**

« Le CNTE (Conseil national de transition écologique) rejette à l'unanimité l'ordonnance sur le référendum de NDDL, qui doit permettre d'organiser la consultation sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Il estime que le texte "n'est pas *satisfaisant*". C'est un premier revers pour le référendum sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes annoncé par François Hollande.

mois de travail piétinés

Et ça ne surprend pas Renan DANTEC, le sénateur EELV de Loire-Atlantique qui en fait partie. *" Le CNTE avait travaillé très sérieusement et avait trouvé des compromis sur les modalités d'une consultation locale. C'était la commission Richard. Et l'ordonnance proposée par Manuel Valls piétine, tout simplement, ces travaux ! Puisque, dans ces travaux, il y avait des choses très précises sur le périmètre, sur le droit à l'information et sur le rôle de la commission nationale du débat public. Et l'ordonnance présentée ne tient pas compte de ces mois de travail*".

Un camouflet pour Valls

Et Ronan DANTEC de poursuivre : "ça prouve que la méthode Valls, ça ne marche jamais ! Moi, quand j'ai défendu le référendum, je l'ai défendu comme méthodologie d'apaisement. C'est-à-dire qu'il faut mettre les uns et les autres autour de la table et prendre le temps de s'écouter et de trouver une règle du jeu qui fait que les uns et les autres ont une chance de gagner le référendum. Or, Manuel Valls en a fait un outil de re-légitimation d'un projet de plus en plus contesté. Donc je pense que c'est un camouflet par rapport à un détournement du référendum qui était transformé finalement en argument pour le projet, alors que le but, c'est de créer de l'apaisement ! Et je pense qu'il faut que maintenant le gouvernement revoie sa copie **».**

(Hélas !) L'avis de la Commission nationale de transition écologique est seulement consultatif.

Note : (*) France Bleu Loire Océan ;
https://www.francebleu.fr/loire-ocean.

\- - - - - - - - - - - - - -

Le Citoyen et le CIC43/CC43 qui se soucient depuis tou-

Camp de réfugiés de Grande-Synthe : l'État doit payer !

Comme vous le savez, alors que la jungle de Calais est en cours de démantèlement, un camp d'accueil de réfugiés enfin digne de ce nom, a été réalisé à Grande-Synthe. Il est le résultat de la forte volonté et implication des élus communaux et de Médecins Sans Frontières accompagnés et soutenus par de nombreux mouvements citoyens et ONG, révoltés devant l'ancien campement sauvage où jusqu'à plus de 2500 réfugiés vivaient dans la boue, supportant des conditions de vie et d'hygiène abominables, incompatibles avec le respect de la dignité humaine.

Ce camp composé de cabanons individuels et répondant aux normes internationales (une première en France), est équipé d'électricité, chauffage, eau, sanitaires, structures permettant de s'occuper des enfants. Sa gestion se fait dans un esprit totalement différent de Calais, et ne cherche pas à « fliquer » ni à contrôler les réfugiés.

Par contre **là où le bât blesse**, c'est que l'état Français n'a apporté aucune contribution financière à cette réalisation qui a coûté 3,1 Millions d'Euros respectivement à charge de MSF pour 2,6 et de 0,5 pour la commune. Si nous pouvons nous réjouir de la rapidité de réaction et des valeurs humanistes de ces instances qui ont réagi à une situation d'urgence extrême, elles n'ont pas à subir ces dépenses qui concernent la politique migratoire nationale et européenne.

Dès le début du projet, l'état s'est opposé à cette réalisation. Pire, tout dernièrement, l'état, via le préfet, vient d'interdire l'accueil des réfugiés au motif que ce camp ne satisferait pas aux normes de sécurité, et notamment Incendie, évacuant par là tout le caractère d'urgence et d'insupportabilité de la situation où des hommes, femmes et enfants vivent dehors sous les intempéries hivernales.

Alors que nombre de nos aïeux ont connu la seconde guerre mondiale et la fuite pour sauver leur vie, il est insupportable que nous fermions notre porte, et refusions la moindre solidarité, et cela alors que nous sommes l'une des nations les plus riches et puissantes au monde.

Ce piétinement du droit et cette absence totale d'humanité ne sont possibles que parce que nous ne les dénonçons pas suffisamment. Aussi indignez-vous, signez et faites circuler cette pétition !En défendant le droit, l'humain, la solidarité, la justice sociale, la fraternité, nous nous protégeons nous mêmes de dérives, mauvais traitements qui demain pourraient nous toucher.

Notes : Pétition soutenue par de nombreuses associations locales, et notamment : ACT & HELP ; Actes et Cités ; Action Froid Calais (Paris) ; ADRA Dunkerque ; Assemblée citoyenne Paris 14ème ; Auberge des Migrants ; Emmaüs Dunkerque & Emmaüs International ; Fraternité Migrants Bassin Minier 62 ; LDH Nord Pas de Calais ; MRAP ; Organisation pour une Citoyenneté Universelle ; Salam ; Terre d'Errance (Norrent-Fontes) ; Terre d'Errance Steenvoorde ; Utopia. .

Source = cyberacteurs

la **ligue** de l'**enseignement**
Fédération de Haute Loire

LA LAÏCITE ou le vivre ensemble : Une réponse ou un obstacle pour faire société ? »

Conférence débat du 24 Mars, à ***Canopé*** Le Puy**.**

Marianne du GODF.

Telle était la (bonne) question invitant à une conférence ouverte à tous (entrée libre) à Canopé (l'amphithéâtre de l'ex-IUFM) du Puy-en-Velay avec deux organisations invitantes : ***La Ligue de l'Enseignement de Haute-Loire,*** qui rappelait au passage don 90ième anniversaire (alors que la LDE nationale fête ses 150ans), **et** le ***Réveil Anicien****,* c.-à-d. la Loge du Grand Orient de France du Puy-en-Velay, plus que centenaire ! Bref, deux vieilles dames très alertes qui n'en n'étaient pas à leur première, quoique ce fût la première fois que la Loge du GODF s'affichât sous son nom et non celui (moins voyant) de son association. Cette fois, la Fédération 43 de la Ligue de l'Enseignement avait décroché la venue de son président national : **Jean-Michel DUCOMTE *** qui était encadré au bureau (notre photo) à droite par **Jeannick BONNET**, présidente de la FOL-LDE43 et à sa gauche par **Robert LASSEY**, Membre éminent de la loge ponote GODF, mais pas son président.

Allocution de Jeannick BONNET : La ***Ligue de l'Enseignement*** qui fête ses 150 ans en 2016, a toujours défendu une *pédagogie active de la laïcité.* Si la Fédération 43 ne fête que ses 90 ans, elle eut toujours des ateliers *laïques*, et voilà bien ce qui constitue « l'identité commune » de ses Centres de vacances. *La laïcité contribue …à l'évolution des mentalités comme le signale Eric FAVEY*, *un ciment bien utile* car *aujourd'hui il s'agit de faire un peuple avec des cultures.* L'actualité nous montre que le « choc des cultures » est parfois violent et le risque du communautarisme persistant. Mme BONNET rappela avec plaisir que c'était la 3° initiative commune de conférences (pas toujours sur un rythme annuel) avec le « *Réveil Anicien »* la 1ère fut : « Quelles valeurs transmettre au XXI° S. ? » , la 2ième porta sur « Les enjeux du numérique », toutes deux en collaboration avec « *Les Amis du Roc* ». Elle présenta brièvement le Président National, **Jean-Michel DUCOMTE***, Professeur à Sciences-Po, universitaire toulousain. (au centre sur notre photo).

Au bureau : Jeannick BONNET (Pdte LDE 43)
Jean-Michel DUCOMTE, Pdt National LDE
Et Robert LASSEY, du Réveil Anicien.

Solidarité et Fraternité de la République : M. Robert **LASSEY**, présenta rapidement sa Loge (voir son site) qui se veut militante pour une Solidarité Fraternelle : c'est cela la République, et ceci dans *une liberté absolue de conscience,* car *l'importance fondamentale de la laïcité* c'est *la garantie de la concorde et de la tolérance.* Pour dire plus simplement : le respect. Tel est le *contrat de la Loi Républicaine* : un contrat social du Vivre Ensemble. « *Vivre en laïcité, un projet à réaliser* ». Les inégalités, les précarités existent mais le *Pacte Républicain* est un levier pour soulever ces difficultés. *La Laïcité est un principe politico-juridique* au moins depuis 1905, même si le « *champ de l'Ecole est un peu abandonné par les politiques ces dernières années ».* Deux écueils sont à éviter : la xénophobie (antisémitisme et ainsi chez nous par exemple l'islamophobie) et le déni (le djihadisme islamique), les enfermements « religieux » et « communautaristes » étant à éviter. Et c'est *à chaque citoyen de s'engager,* conclut le philosophe local. Une affirmation de conscience que chacun de nos membres ou lecteurs du Cercle Condorcet conçoit bien !

Jean-Michel DUCOMTE : PLAIDOYER MODERNE POUR LA LAÏCITE

Condorcet (ce qui n'est pas pour nous déplaire !) allait être le fil rouge entre les intervenants, Jean-Michel DUCOMTE le citant nécessairement. L'attaque de sa vivante conférence (une bonne heure) fut l'évocation de *la colère et l'émotion* : le drame de Bruxelles suivant de peu ceux de Paris, et auparavant la tuerie à *Charlie Hebdo*, et Jean-Michel d'évoquer l'ami économiste disparu : Bernard MARIS, *intelligent, honnête, lucide parce que laïc d'abord !* Et de fustiger ces *« personnes porteuses de la vraie croix laïque »* alors que la Laïcité c'est le contraire d'un intégrisme. A son origine *un complexe d'idées*, mais quel est vraiment *l'instant fondateur ?* [suite P.12]

Petite histoire laïque

La révolution de 17879 et la Déclaration des Droits de l'Homme, notamment l'article 3 (La Nation) et les 10/11 : la liberté d'opinion, fussent-elles religieuses ! Ensuite, bien sûr sa mise en œuvre : ce mouvement émancipatoire touche le politique, le social, le religieux. *Condorcet en est une immense figure*. Bonaparte chercha à pacifier : les prêtres « révolutionnaires » comme l'abbé Grégoire sont minoritaires, les Biens nationaux (du clergé) sont répartis et les relations avec Rome (donc avec les catholiques) à rétablir. « *La religion, ce n'est pas l'incarnation, c'est le maintien de l'ordre public »* déclarait encore Bonaparte, rejoignant par là Voltaire qui ironisait : « *Faute de pouvoir faire de mon valet un honnête homme, j'en fais un dévot ».* Certes, Jean-Michel n'a pas relevé cette sentence, mais la réflexion de Bonaparte l'évoque en filigrane. Le président de la Ligue cita *1905, le problème des Congrégations, les fondations hospitalières, le courant républicain anticlérical, « la guerre des 2 jeunesses »* se retrouvant au carrefour de l'éducation ; 1880-86 : Jules FERRY, René GOBLET, sont militants laïcs, alors que les Républicains d'alors (comme Bonaparte) sont concordataires ! *L'Affaire DREYFUS* devait fixer les choses. Mais à l'époque du «père COMBES», le Président Emile Loubet allant visiter le roi d'Italie sans passer par le Vatican déclencha un tsunami de protestations, n'étant guère soutenu que …par le prince de Monaco (catholique anticlérical). L'anecdote est savoureuse ! Il fallut attendre Jaurès pour voir la rupture diplomatique :

1905, Loi de liberté

Trois grandes figures sont à citer : **Aristide BRIAND, Jean JAURES**, et, moins connu, **François de PRESSENCÉ**. L'article 1, qui reprend l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme précise bien que la laïcité est *le libre exercice de l'expression*, l'article 2., précise bien *la neutralité de l'Etat,* sauf pour les lieux « privés de liberté » : Hôpitaux, prisons, aumônerie, et l'art.4. (dû à Jaurès) précise bien que la police des lieux de culte est « selon les *rites ».* On peut donc conclure rapidement que la laïcité est 1°) *Un mode d'organisation, pas une idéologie* et 2°) *Une démarche d'émancipation.* Belle et claire synthèse ! On peut relire à ce sujet « le bloc hégémonique catholique en 1903 » de GRAMSCI , et l'art.43 les décrets sur les colonies (alors que les 4 vieux cultes sont reconnus), colonies tout aussi insupportables que le *statut de l'indigénat : « la colonisation a été une horreur, la décolonisation un erreur »* ironise le conférencier : Où sont en effet *la promesse d'égalité de traitement et le respect* qu'impose la laïcité républicaine ?

Les perturbations d'identité

Le foulard (dit islamique) a été – est encore – ce qui *perturbe une identité française* : les outrances (surtout médiatiques, on aime le buzz !) *signalent le basculement de la laïcité dans ce qui devient une idéologie* (donc non laïque !) .Depuis, le florès d'ajout d'adjectifs à la « laïcité » : *Ouverte*, *dure,* etc. Ce qui est toujours signe d'une dénaturation de la laïcité. (Une et indivisible comme la République !). La laïcité se retrouve dans le champ de la liberté publique : celui des *condamnations administratives des signes ostentatoires*… L' *« ostentatoire » c'est « dans la tête » ! et « l'ostensible : ce qui dérange » ! Des « néo-laïcs» demandent des exorcismes, et ceci est à rebours de l'esprit Républicain !*. Et voilà pour qui confond laïc et laïcard ! La réaction est intellectuelle, philosophique : « *la porte est étroite entre l'universalisme orgueilleux et le nationalisme paresseux »* car *la Laïcité concerne l'Intime et L'Extime :* avec 3 lieux, l'espace privé, l'espace social, le service public.

Accepter la diversité enrichissante

« Plus tu diffères de moi, mon frère, plus tu m'enrichis » disait SAINT-EXUPERY. Si l'espace privé ne doit pas être envahi, il ne doit pas non plus tout envahir, et le Service Public, essentiellement républicain et laïc, permet à toute personne privée une vie sociale. S'il faut *accepter la diversité enrichissante,* il faut aussi *distinguer l'essentiel et l'accessoire. (et les symptômes des assiettes et de la vêture* !) .Nous en sommes à la fin de l'heure de conférence. Bref, conclut le président de la ***Ligue de l'Enseignement*** (JMD) « *La Laïcité ne s'use que si on ne s'en sert pas ! C'est une liberté émancipatrice à garder. »* [suite et fin P.13]

la ligue de l'enseignement
Fédération de Haute Loire

LA LAÏCITE ou le vivre ensemble : Une réponse ou un obstacle pour faire société ? »

Suite et fin.

DEBAT AVEC LA SALLE

Moins de personnes dans l'amphithéâtre qu'espéré, mais beaucoup de militants associatifs éclairés. Et plus de la moitié du Cercle Condorcet 43. Nous ne citerons que les 4 premières questions, et les réponses avant de regrouper des réflexions finales. **La 1ière question** pour demander si « l'homme est un individu singulier, ou une parcelle de l'universalité, donc l'éternité, la communauté est notamment religieuse » J.de Maistre disant : *Je ne sais pas ce que c'est un homme universel » ;* Pour JMD *L'Universalité est marquée du sceau de la transcendance… On peut être en dehors de la lumière et une parcelle de l'univers* , quant à la Société civile : l'art.8 de la DUDH est clair ; **2ième question** sur « l'accélération du XXI°S. et Internet » ; JMD **:** Tout dépend de l'avis sur la conception qu'on se fait du temps et de citer BORGES : *Ma mémoire est un tas d'ordures ! ;* **3ième question** (cf. Dr Etienne Pingot, « Nanterre, ville communiste ») : sur la question sociale ; Pour JMD « *La République est laïque et sociale, elle ne sera laïque qu'autant qu'elle sera sociale » ;* l'espace public est *un échange de subjectivités ordonnées,* et de citer Régis DEBRAY dans son ouvrage : *Le moment de fraternité.* ; **4ième question** : « Ce qui est important dans une société plurielle c'est l'écart.. ; » , et JMD de citer Jean-Jacques Rousseau et « *le lampion qui éclaire le chemin sombre* » bref « *recréer l'espérance pour recréer de l'histoire* ».

Questions et citations

-L'enseignement religieux favorise-t-il le vivre ensemble ? ; Ne faut-il pas être soucieux de la tradition de la connaissance plutôt que de l'endoctrinement religieux ? Vivre ne crée-t-il pas des conditions de vivre ensemble ? Ne faut-il pas mettre en débat ce que l'autre a de peu acceptable ? Pour Bernard MARIS *La Laïcité infinie, c'est la fraternité anonyme ;* N'est-ce pas un devoir que le respect mutuel et l'admission de nos différences ? *« La laïcité doit être convoquée dès qu'une vérité officielle essaye de nous être imposée « (JMD) ;* SAINT-JUST et son état d'urgence furent cités ; « Le recours à la norme juridique n'est-il pas une sorte de contrepartie au manque de débat démocratique ? » ; A près de 22H00 Jean-Michel conclut de *ne pas désarmer, ce qui ne veut pas dire hurler avec les loups ; il y a de bons et de mauvais usages de la laïcité dont certains qui disqualifient une partie de la société politique et intellectuelle française. ». Qui potest capere capiat*, (comprenne qui peut) personne ne fut cité ! **Stéphane Gerey.**

Une partie de la petite centaine d'assistants, un public manifestement éclairé, et plus de la moitié de notre Cercle !

Juger les Femen pour « exhibition sexuelle », c'est pervertir la loi,

par **UFAL** LE 23 FÉVRIER 2016 / FÉMINISME

L'UFAL est signataire de cette tribune publiée sur le site de *Libération*, le 22 février 2016

Trois membres du collectif Femen doivent comparaître pour avoir manifesté lors du procès du Carlton, au cours duquel ceux qui ont reconnu avoir eu des pratiques sexuelles violentes à l'encontre de prostituées, ont été relaxés.

Monsieur le procureur de la République, le 24 février, trois militantes du mouvement Femen comparaîtront, à la suite de votre décision, devant le tribunal de Lille pour répondre de l'accusation d'« exhibition sexuelle ». Le 10 février 2015, elles avaient manifesté le torse recouvert de slogans contre la prostitution et les violences sexuelles faites aux femmes devant le palais de justice de Lille, à l'occasion du procès dit «du Carlton».

Au cours de ce procès pour proxénétisme, ceux qui ont reconnu avoir eu des pratiques sexuelles violentes à l'encontre de femmes prostituées ont été relaxés. Et ce sont finalement les militantes venues dénoncer ces violences qui sont poursuivies sur le fondement inique d'une prétendue « agression sexuelle ». Les femmes seraient-elles encore et toujours coupables et jamais victimes ?

C'est grâce à **l'engagement résolu des mouvements des femmes** au cours des dernières décennies que la notion d'agression sexuelle, en tant qu'atteinte à l'intégrité de la personne humaine, a été inscrite dans notre droit et que les violences contre les femmes sont aujourd'hui identifiées et poursuivies. Pourtant, la France est bien loin de les avoir éradiquées comme le montrent les dernières statistiques qui constatent une augmentation constante des viols et des violences faites aux femmes, ainsi que l'essor de l'exploitation sexuelle de leur corps par la prostitution. Nous sommes convaincues que de nouvelles avancées démocratiques sont nécessaires dans la loi et dans son application pour lutter efficacement contre ces crimes qui brisent chaque année des milliers de vies. Les trois Femen manifestaient dans ce but, et c'est un comble qu'elles doivent comparaître pour délit d'«exhibition sexuelle» encourant ainsi une condamnation qui ferait de ces militantes politiques – et le caractère politique de chacune de leurs manifestations est unanimement reconnu – des «délinquantes sexuelles» frappées d'interdictions professionnelles !

Une telle poursuite sous une telle qualification défigure et dégrade notre combat. Elle pervertit l'esprit de la loi en la retournant de manière inadmissible contre des jeunes femmes courageuses qui ne font que s'insurger contre une situation inacceptable. En tant que membres de la société, dont vous êtes le représentant, nous protestons avec force contre les poursuites engagées à l'encontre des militantes Femen. Nous vous demandons de les abandonner purement et simplement afin de mettre un terme à une injustice notoire et à une dangereuse régression démocratique, et d'envoyer ainsi un message fort d'égalité et de justice sociale à l'ensemble de notre République.

Premier(e)s signataires

ET, Causette, Centre Évolutif Lilith, Collectif Debout(Nancy), Collectif féministe contre le viol, Collectif libertaire Anti-Sexiste, Confédération paysanne (secrétariat national), Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), Couserans palestine, Elles Aussi, Encore Féministes, Femen International, Femmes sans voile d'Aubervilliers, Femmes Solidaires, La Barbe, Le Mouvement du Nid, les Associations Familiales Laïques (Bas Rhin), Les Chiennes de Garde, Les Effrontées, Ligue du Droit International des Femmes (LDIF), Maison Des Femmes (Paris, Lille), Osez Le Féminisme (OLF), Parole Citoyenne, Planning Familial (et PF 85), Solidarité Femmes (Belfort), **Union des familles laïques (UFAL)**, Zéro Macho…

Cette lettre est à l'initiative de l'Alliance des femmes pour la démocratie (AFD) et du mouvement Femen.

Suite de l'édito. *l'U.E. le proclame. Le 1er avril, plusieurs milliers de Syriens et d'Irakiens ont été expulsés par les forces de l'ordre turques vers leur pays en guerre. Toujours bonne fille l'Europe a décidé - pour fermer définitivement ses portes – de confier à ce bon Samaritain d'Erdogan le sort de ses migrants qui avaient ru s'en remettre à l'image généreuse qu'elle se plaît à donner d'elle-même, pauvres gens qui espéraient trouver en Europe un lieu où simplement vivre sans avoir à redouter les bombes, les exécutions, la faim, les nuits d'enfants hantées de cauchemars. Renvoyés à leurs persécuteurs, et pour ceux qui s'obstineraient à la Méditerranée.*

Hubert GUILLON, président du Cercle Condorcet de Haute-Loire,

ET LA DIGNITÉ, BORDEL ? *

http://temoignagechretien.fr (*) Titre originel.

(*)***Témoignage Chrétien*** (Magazine hebdo né dans la Résistance et devenu mensuel avec un 4p A4 /semaine) titre ainsi sous la signature de Raphaël VENTRE (16.3.16) : « ***Les camps de réfugiés n'atteignent pas seulement la dignité de ceux qu'on y laisse croupir. C'est aussi celle de la France et la nôtre qui se dissolvent dans les flaques boueuses et les cahutes immondes.*** Moins d'un repas par jour et par personne, des enfants qui jouent entre déchets et immondices, aucun accès aux soins les plus élémentaires, un robinet pour 300 personnes, des conditions sanitaires empirant chaque jour… Est-ce là la description d'un camp de réfugiés du Kurdistan irakien, dans lequel les associations humanitaires pallient tant bien que mal l'impuissance d'un gouvernement affaibli et dépassé ? Non, il s'agit du nord de la France, un pays riche et puissant, démocratique et moderne, dans lequel la dignité la plus élémentaire est bafouée dans l'indifférence. »

Palestine : Patrick Le Hyaric interpelle Jean-Marc Ayrault

De retour d'une mission en Palestine, Patrick Le Hyaric, député au Parlement européen et directeur de *l'Humanité*, s'adresse à Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères, pour l'inciter à accélérer le processus de convocation d'une conférence internationale et le dépôt d'une résolution contre la colonisation au Conseil de sécurité des Nations-Unies*.

« Monsieur le Ministre,

De retour d'une mission de parlementaires européens en Palestine je me dois de vous informer de ce que j'y ai vu.
D'abord, comme vous le savez la situation ne cesse de s'y aggraver du fait de l'amplification de la colonisation impulsée par le gouvernement israélien. C'est le cas à Jérusalem-Est et dans plusieurs endroits des territoires dont le cœur de la vieille ville d'Hébron où des rues entières sont privatisées, les colons israéliens y installent des barrières de contrôle, accaparent des maisons, et créent toutes les conditions pour que les palestiniens quittent certains quartiers dans la vieille ville d'Hébron.
C'est le cas aussi dans tout l'espace baptisé « zone C » où les « paysans bédouins » sont chassés, leurs terres volées, leurs maigres habitations et bâtiments de ferme démolis dans une violence aussi brutale que le silence qui entoure ces vols punissables par le droit international.
Tous les palestiniens de la rue que nous avons rencontrés ne comprennent pas cette impunité à l'égard du gouvernement israélien. Ils le vivent comme une injustice devenue de plus en plus insupportable. Ils nous demandent d'agir.
Tout aussi incompréhensible est pour eux l'attitude de pays européens et de l'Union européenne qui financent des projets utiles à la vie dans les villages ou les villes, pour l'accès à l'eau, la santé ou l'éducation, détruits par l'armée israélienne sans qu'aucun compte ne soit demandé, sans qu'aucune sanction ne soit prise.
Pourtant l'Union européenne dispose d'un outil juridique contre les démolitions israéliennes, les atteintes répétées aux droits humains, le vol de terres et de maisons : l'application de l'article 2 de l'accord d'association Union Européenne – Israël qui prévoit que celui-ci est suspendu dès lors que les principes de démocratie et de respect des libertés sont violés. **»**

(*) Réf : « La Lettre de Patrick LE HYARIC »

admd
POUR UNE LOI DE LIBERTÉ

MOURIR DANS LA DIGNITE,

témoignage de Marie-Claude ROMANO

[*Le Citoyen* qui partage les combats de l'ADMD (1) vous livre ici le témoignage poignant d'une épouse venant de perdre son mari dans des conditions psychologiquement et médicalement déplorable] :

« Le Dr Marie Claude Romano (Lyon) *A tous ceux pour qui l'éthique et la déontologie est une règle de vie A tous ceux qui respectent la volonté du patient]*

Malgré le chagrin qui m'accable aujourd'hui, je vous écris pour témoigner de ce que mon mari et moi avons vécu pour éviter que d'autres femmes, maris, enfants, vivent le même cauchemar que nous. Mon mari, Philippe, a consulté son médecin car pendant un séjour à la montagne il s'est senti essoufflé. A 72 ans c'était un homme très actif qui s'occupait de ses petits-enfants et passait de nombreuses heures à œuvrer comme représentant des usagers dans de nombreuses instances (Hospices civils de Lyon (HCL), membre du collectif inter associatif sur la santé (CISS), Fédération hospitalière de France (FHF)… Suite à sa consultation avec son médecin traitant le mercredi 24 février, il passe un scanner le 26 février à la clinique Emilie-de-Vialar avec le Dr T…. Le scanner révèle des images de lâcher de ballons et de miliaire, images conglomératives de la ventrale du lobe supérieur droit, Fowler, lobe inférieur droit. Image cavitaire 28mm, adénopathies médiastinales, épanchement pleural, épanchement péricardique, multiples images lacunaires osseuses vertébrales et du bassin…

Comme Philippe était médecin, le Dr T… a pris le temps de bien lui montrer et décrire les images à l'écran comme s'il discutait du cas d'un autre patient sans mesurer l'impact psychologique que cela pouvait avoir sur Philippe. Le diagnostic, que tout médecin sait être catastrophique, lui a été asséné sans aucun ménagement ni la moindre empathie. Il l'a laissé ensuite repartir seul. Son médecin traitant, le Dr L…, lui a donné les coordonnés pour joindre le Dr P…. à l'hôpital L.. Bérard. Philippe a appelé et un rendez vous lui a été donné pour le 4 mars. Au centre d'oncologie de L… B…, l'accueil feutré et chaleureux de l'ensemble de l'équipe est appréciable. Malgré la gentillesse du Dr P. nous avons été choqués de constater combien le cas de mon mari était intéressant pour lui, pour son étude clinique. Il a passé 15' à regarder les images du scanner en couleur sur son ordinateur, commentant ce qu'il voyait en disant "*effectivement il y a **un envahissement, les métastases** vont toucher la moelle épinière*…..". Philippe était décomposé de voir toutes ses tumeurs et métastases en couleur défiler sous ses yeux…

Le Dr P. .. lui précise **qu'une biopsie** pourra permettre de connaitre la nature des cellules et que peut être cela augurerait une bonne nouvelle, on pourrait ralentir le processus…..l'espoir de vivre un peu plus longtemps. Philippe a posé différentes questions sur les suites et positiva en se disant que s'il y a une infime chance il veut la saisir. A la suite de cet entretien nous avons été très surpris que, compte tenu de l'étendue des métastases, un rendez-vous pour la biopsie ne soit donné que **6 jours plus tard**….le 10 mars et le 22 mars pour l'IRM de tout le squelette.

Le Dr P… précise **qu'il ne le reverra qu'après tous les résultats donc pas avant fin mars ou début avril**. Après avoir noté les rendez-vous nous sommes rentrés chez nous totalement abasourdis, groggys et livrés à nous-mêmes. Comment réussir à avancer après une telle nouvelle :" *Vous êtes condamné à mourir dans quelques mois mais on va essayer une technique expérimentale pour ralentir le processus*" ….Nous voilà seuls! Philippe est un homme très fort mentalement qui ne se laisse pas abattre mais face à une telle nouvelle c'était un homme brisé…. Les médecins ont-ils cherché à savoir si le diagnostic asséné a été psychologiquement intégré, émotionnellement et moralement assimilé ? Personne ne m'a contactée, on ne lui a pas proposé un soutien psychologique ni même donné un numéro de téléphone où appeler si cela va mal…..rien! On l'a laissé seul face à ses images de métastases qu'il venait de découvrir en couleur. On m'a moi aussi laissé seule pour assumer ce tsunami dans notre vie.

En bonne santé apparente avant le scanner son état s'est aggravé, comme par hasard, brutalement après le scanner, perdant près d'1kg par jour et devenant de plus en plus dyspnéique. A plusieurs reprises il m'a dit "*je n'arrive pas à imaginer que c'est moi sur ce scanner*", dans son ordinateur il a créé un fichier " c'est la fin" tout en s'accrochant à la date du 10 mars pour la biopsie qui pourrait lui apporter un peu de temps…. Le 9 mars au soir un appel téléphonique nous prévient que la biopsie est annulée à cause d'un manque de personnel et qu'il sera reporté ultérieurement! Comment peut-on

dire ça à une personne à qui on a clairement dit que son espérance de Vie était de quelques mois?….chaque jour compte! **Philippe s'est effondré** et son état s'est terriblement aggravé dans la nuit. Il avait écrit et clairement dit qu'il ne voulait pas être hospitalisé, il m'avait fait promettre de ne pas l'hospitaliser. Etant médecin moi-même, je savais que les lâchers de ballons pouvaient entrainer un manque d'oxygénation cérébrale, le 10 mars j'ai donc cherché à lui mettre en place une HAD avec de l'O² à domicile il suffisait d'avoir une prescription de son médecin traitant mais je me suis retrouvée face à un mur inhumain de refus du corps médical! Le médecin traitant de Philippe étant absent, la remplaçante du cabinet a purement refusé de faire la prescription prétextant que "ce n'est pas mon *client*"! Elle n'a pas plus proposé de venir le voir au domicile. **J'ai cherché comment pouvoir** bénéficier d'une HAD* avec de l'oxygène à domicile ; mon pharmacien Mr D…, un homme extraordinaire, a contacté le médecin traitant qui était en formation. Le Dr L… m'a appelée. Après lui avoir exposé la situation, je lui ai demandé de prescrire une HAD avec de l'oxygène « *Madame, on ne donne pas de l'oxygène comme cela, c'est vraiment n'importe quoi ; s'il a des métastases cérébrales à quoi cela servirait ? Je sais qu'il ne voulait en aucun cas être hospitalisé mais vous ne lui demandez pas son avis, vous appelez une ambulance et ils l'embarquent de force à l'hôpital* ». Je lui répète que Philippe avait écrit qu'il ne voulait pas être hospitalisé et m'avait fait promettre de respecter sa volonté, *« promis ou pas vous le faites embarquer* ***sinon vous êtes une criminelle!*** **»** Après une nuit éprouvante, le vendredi 11 mars au matin j'ai contacté l'ancien médecin traitant de Philippe sur la région parisienne (nous sommes sur Lyon depuis 2014), celui-ci a pris contact avec L…B… pour une prise en charge en HAD. Le Dr A.. lui répond qu'il faut amener Philippe à l'hôpital à sa consultation aux urgences »

Notes :

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, cf blog : ADMD.net, Présidée par Jean-Luc ROMERO, communiqué par le Délégué 43 M. Bernard DE WIET.

(*) HAD : Hospitalisation à domicile

Notre photo (en partie) Le Bureau de l' ADMD 43, à Gauche notre Pdt du Cercle Condorcet, Hubert GUILLON, à droite au 1er plan : Bernard DE WIET, Délégué ADMD 43. (Photo S.G., délégué adjoint) – Le PUY, le mercredi 10.12.2014.

Groupe Socialiste, Démocrate, Écologiste et Apparentés
Groupe PRG, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Communiqué de Presse

Non, ce n'est pas un bras d'honneur !

« Depuis 100 jours, les effets d'annonce non suivis d'effet se succèdent. La dernière en date est l'annonce, le 30 mars, de 100 M€ pour la formation professionnelle alors que le budget présenté le 2 avril ne propose pas un euro de plus par rapport à 2015.
Nous constatons chaque jour **la politique du Fait du Prince** permanent : les élus –de la majorité comme de l'opposition- et partenaires de la Région apprennent par simple courrier la suppression des politiques d'aide aux territoires, apprennent par la presse la création d'un nouveau système de bourses pour les bacheliers sans aucune délibération, apprennent, sidérés, **les largesses clientélistes de Laurent Wauquiez** (par exemple 300.000€ plan Lumière pour sa ville du Puy-en-Velay).
Enfin, nous ne pouvons accepter l'opacité qui interdit aux élus et aux citoyens de connaître le contenu réel du budget : le budget (3 milliards d'euros) de la 2ème région de France ne peut se résumer à un tableau d'une seule page ! . Nous n'acceptons pas, comme le Vice-président aux finances l'a assené en commission, d'attendre juin 2017 et la publication du compte administratif pour connaître le contenu
du budget 2016. M. Wauquiez aurait-il quelque chose à cacher aux habitants et citoyens d'Auvergne-Rhône Alpes ? Quels sont les associations sanctionnées ou récompensées ? Dans quelles conditions vont être accueillis les lycéens de notre région dans les établissements publics ?
Nous ne pouvons pas cautionner cette mascarade démocratique.
Aujourd'hui, les élus des groupes Socialiste, démocrate, écologiste et apparentés, l'Humain d'abord (PCF /FDG) et Parti Radical de Gauche ont décidé de ne pas participer au débat sur le budget primitif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette décision, symbolique et exceptionnelle, est destinée à alerter l'ensemble des citoyens de la Région sur les dérives que nous constatons chaque jour dans la gestion, de plus en plus personnelle et autocratique, de M. WAUQUIEZ. Dès demain, nous serons de nouveau dans l'hémicycle pour défendre nos arguments et discuter, pied à pied, les orientations mises en débat. Mais aujourd'hui, parce qu'il est temps de dénoncer ces dérives, nous resterons hors de l'hémicycle ».
Sarah BOUKAALA- Cécile CUKIERMAN -Jean-François DEBAT, Présidente du groupe Parti Radical de Gauche Présidente du groupe Humain d'Abord (PCF-FDG), Président du groupe Socialistes, démocrates, écologistes et apparentés -
L'HUMAIN D'ABORD – en Auvergne Rhône-Alpes
PCF - FRONT DE GAUCHE.

Le Citoyen **vous transmet ce communiqué intéressant nos lecteurs régionaux.**

« LE RETOUR DE L'ARLÉSIENNE »

Les CRÉMATISTES de Haute Loire, les éternels oubliés de l'AGGLO, sont exaspérés .Une fois de plus l'espoir de création d'un crématorium sur le territoire de la Communauté d'Agglomération vient de tomber à l'eau. Un particulier, créateur d'entreprises, s'était montré très intéressé et avait monté un dossier très abouti, mais il n'a pas pu obtenir l'accord de l'Agglo. Pourquoi ? …….
Cela fait des années maintenant que l'Agglo a décidé de la création d'un crématorium (dès 2007), mais aucun projet n'a abouti; Le terrain choisi ne convient jamais dernièrement à Espaly, mais il suffit qu'un notable local ne veuille pas de la « patate chaude » pour que l'Agglo renonce. Les responsables de l'Agglo ne semblent pas se soucier, ni être concernés par les familles endeuillées, contraintes de se déplacer à St Etienne ou à Clermont et obligées d'attendre souvent plusieurs jours pour que la crémation soit effectuée.
Un crématorium en Haute Loire est une urgence absolue.
Y a-t-il vraiment de la part de nos élus la volonté politique de le faire ? La question est posée. Une délégation se rend à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (rendez-vous est pris) tandis que le Trésorier se rend cette semaine à l'Assemblée Générale de la Fédération à Anglets cette fin de semaine, tandis que l'A.G. Locale est reportée à la fin du mois. Avant même l'A.G. (qui va fixer les mêmes tarifs) 1/3 des adhérents ont repris leur carte par anticipation, avec même un nouvel adhérent, et les contacts, demandes se multiplient. Un bon signe de la vitalité de l'association qui va avoir un nouveau président actif et un encore plus nouveau président d'honneur, qui mérite l'inscription au guide Guiness des records !
Il n'y a pas que l'Arlésienne qui est de retour, mais aussi et surtout la flamme crématiste !
Hubert GUILLON (après 35 ans) **passe le relais** comme Président de la Crémation 43 à une Présidente Mme Danièle MASSEBOEUF [qui est aussi notre nouvelle Trésorière du Cercle Condorcet 43] en binôme avec J-Pierre CHARRA, Stéphane GEREY restant Secrétaire et René GOUPIL Trésorier. L'Assemblée Générale du 1er Juin (Taulhac/Le Puy) devrait confirmer ce renouvellement capital. La zone autour du Puy-en-Velay est la dernière zone métropolitaine sans Crématorium : il faut aller à Clermont-Ferrand, Lyon, Saint-Etienne, Annonay, Montpellier …Une pétition locale a emporté plus de 2000 signatures, il est sûr qu'on va en reparler à l'ancien Maire, Président de Région.
L'ASSOCIATION CREMATISTE de Haute -Loire (AC4301, Affiliée à la FFC)qui tiendra son A.G. le 1ér Juin 2016.

PWÊT-PWÊT par SG.-L

Aurore
Puissent les Nuit Debout
Nous laver de lumière
Car le vieux monde d'hier
Nous macule de boue !

Jean-François Debat - LyonMag

Jean-François Debat est l'invité de Ca Jazz à Lyon ce lundi.
Le président du groupe Socialistes et apparentés à la Région est revenu sur le vote chaotique du premier budget d'Auvergne Rhône-Alpes.
Jeudi dernier, la Région votait son budget de 3,1 milliards d'euros. Le premier de son histoire. Et pour la première fois, l'opposition a presque entièrement déserté la salle. "*J'aime bien le théâtre, mais je n'aime pas les mascarades. Un budget de 3 milliards avec comme seule info un tableau d'une page, ca veut dire que Laurent Wauquiez ne voulait pas d'un vrai débat*", précise Jean-François Debat.
Pour le maire de Bourg-en-Bresse, chef de file du PS, "*c'est une dérive autocratique, c'est une volonté délibérée de pouvoir affirmer le message "je fais ce que je veux avec l'argent de la Région. Je vous donne si j'ai envie". C'est du Sarko en pire. La démocratie, ce n'est pas juste le vote une fois. Et on se revoit dans 5 ans*".
Jean-François Debat estime qu'il est "*urgent que Laurent Wauquiez se reprenne*". Même s'il reconnaît que piloter une immense nouvelle région peut entraîner des balbutiements au départ. "*Après les élections, il faut du temps. Mais si nous avions le sentiment de quelqu'un qui nous dit "voilà ce que l'on va déjà faire", je ne serais pas là en train de taper comme un sourd. On nous avait promis Zorro, on a eu le sergent Garcia*".
Le budget a été voté. Et dans les détails obtenus par l'élu socialiste, pas grand-chose ne trouve grâce à ses yeux : "*Il y a des choix que je conteste. Il y aura de la casse et des choix clivants dans ce budget. On trouve 50 000 euros pour l'UNI mais on va démolir certains réseaux associatifs*".
La porte n'est pas totalement fermée. "*Il faut que l'Etat voie comment les régions peuvent avoir une actualisation de leurs ressources. Si Laurent Wauquiez veut mener ce combat, banco, je suis d'accord pour travailler avec lui*", promet Jean-François Debat.
Note : Ca Jazz à Lyon est à retrouver tous les matins à 8h10 sur Jazz Radio 97.3 et en podcast sur LyonMag.com

IMMIGRATION,

par J-M LANG.

Les propositions de nos politiciens ne portent que sur des réactions temporaires et partielles à ce phénomène social-mondial dont on sait qu'il va s'amplifier' On en tait systématiquement les causes. J'en relèverais deux principales, l'une concernant les réfugiés politiques, en général riches - les pauvres n'ayant pas les moyens d'immigrer - et culturellement proches de l'Occident, l'autre concernant les immigrés économiques donc pauvres et naïfs, attirés par les merveilleuses images que leur déversent nos médias. Les premiers recherchent une protection politique, les seconds, un espoir économique.
L'impérialisme Américain sème le désordre partout où il met les pattes. Se posant en responsable du maintien de l'ordre dans le Monde, il est normal que les victimes des ennemis de ce qu'on appelle "la communauté internationale", laquelle est une ONU made in USA' Viennent trouver refuge au sein des pays représentatifs de cette communauté' La France, l'Allemagne et les pays scandinaves sont les plus affectés par cette immigration massive, la Grèce et les pays du sud n'étant que des étapes passagères. Les États-Unis en souffrent aussi, mais ils possèdent de vastes territoires et ont établi de solides frontières. lls pratiquent comme l'Angleterre le communautarisme, ce qui
laisse tranquille le citoyen "normal" et se sont doté d'une police très efficace volontiers abusive. Les pays européens sont maintenant conduits à adopter ce genre de politique discriminative.
C'est le colonialisme économique des pays pauvres qui alimente l'immigration depuis un demi-siècle. Le colonialisme qu'ils ont subi ne leur a pas permis de faire évoluer leur culture comme l'ont fait nos nations européennes. Celles-ci sont passées progressivement de la culture guerrière des seigneurs (Moyen-âge) dégénérée en nobiliaire (XVI°-XVIII° siècles), à une culture du travail (des bourgeois de Louis XI aux grands entrepreneurs du XIX° siècle qui ont bâti notre richesse), pour aboutir maintenant à la culture de l'argent (de l'«*enrichissez-vous*» de Guizot à nos milliardaires) Les pays africains et le Monde de I 'Islam sont en train de passer sans transition de leur culture guerrière traditionnelle (la tribu guerrière d'éleveurs-nomades s'imposant aux tribus sédentaires d'agriculteurs) à une culture de l'argent. La puissance d'un chef de tribu ne s'évalue plus en têtes de bétail (culture néolithique), elle tend à passer du nombre de guerriers (cultures tribales) aux milliards de dollars permettant de fournir des armes modernes soit à ses soldats, soit à des mercenaires. Les chefs tribaux africains ont très bien assimilé notre culture de |argent, mais sont complètement indifférents aux valeurs économiques qui pourraient libérer leurs nations d'un colonialisme économique qui consiste à acheter à bas prix leurs matières premières et leur revendre des produits élaborés chez nous. On leur achète du café vert par tonnes et on leur revend des poudres élaborées.
Il en va de même pour **les nouvelles technologies** où les pays pauvres sont laissés sur la touche. « *M. Stéphane Richard, le président-directeur-général d'Orange, parle de «retour de l'impérialisme et du colonialisme américains en matière de numérique*» - *se gardant de signaler que son propre groupe essuie régulièrement ce type d'accusation en Afrique*" (Marie Bénilde dans Le Monde diplomatique de novembre 2015).
Les causes sont de deux sortes, **les remèdes** sont **aussi** de deux sortes :
- Remède politique : arrêtons de faire la guerre au Moyen Orient en suivant sottement les États-Unis dans leurs incartades, le prétexte invoqué par nos politiques étant humanitaire. C'est la première fois dans l'Histoire mondiale qu'on fait la guerre pour raison humanitaire !
- Remède économique : transférer, nos savoir-faire dans les pays en voie de développement, c'est la meilleure façon de les aider. On pourrait à ce titre y délocaliser nos usines trop chères en main-d'œuvre après y avoir employé pendant un temps d'apprentissage des ouvriers et des cadres du pays. Cela pourrait faire l'objet d'un contrat gagnant-gagnant pour les deux parties*.

J.M. LANG,(03. 2016)

***NdlR** :*
(*) Certes la « mondialisation » nous a bien montré la voie de la « délocalisation » (dont on revient) mais celle-ci est aussi une forme de néo-colonialisme, les profits transitant par les paradis fiscaux.

COMMENT CA SE PASSE LES EXPULSIONS A CALAIS ?

Calais, le 1er mars 2016

Le démantèlement d'une partie de la zone sud du bidonville de Calais a débuté lundi 29 février et se poursuit mardi 1ermars.

Les associations de soutien* [signataires] aux réfugiés de Calais constatent les faits suivants :

Une expulsion manu militari

Des réfugiés sous la menace et la désinformation ont été sommés de quitter leur habitation dans des délais allant de 1 heure à 10 minutes

En cas de refus d'exécution, certains réfugiés ont été extraits de leurs abris par les forces de police, et pour certains interpellés immédiatement.

Des personnes ont été tenues à distance de leur lieu de vie et empêchées d'y retourner permettant aux forces de police de considérer ces abris comme vides et de procéder à leur destruction.

Des réfugiés montés sur le toit de leurs abris en signe de protestation pacifique ont été tenus en joue par des flashballs puis matraqués et certains interpellés.

De nombreux réfugiés n'ont pu ni récupérer leurs effets personnels et leurs papiers d'identité, ni trouver une solution alternative pour leur hébergement.

Les forces de police ont maintenu à l'écart les citoyens par un large cordon qui encerclait les abris concernés par l'expulsion empêchant ainsi le regard citoyen sur les actions des autorités.

Cette opération policière s'est accompagnée de gazage massif et d'utilisation d'un canon à eau de manière indiscriminée et non proportionnée face à une opposition qui affichait clairement sa volonté pacifiste. Ces attaques n'ont fait l'objet d'aucune sommation préalable.

Dès le début des opérations, les policiers ont refusé la mise à l'abri des enfants et des familles dans l'école du Chemin des Dunes, les exposant ainsi aux gaz lacrymogènes et à la violence de la répression.

Un enfant de 13 ans a été interpellé et emmené par les forces de l'ordre, sans possibilité de contact avec lui.

Au regard de ces faits, force est de constater que les agissements de l'Etat ne respectent aucun des engagements pris publiquement depuis plusieurs jours : absence de brutalité et de violence, concertation et dialogue, délai pour la mise à l'abri des personnes. Le ministre de l'intérieur lui-même indiquait lors de son discours au Mans le 22 février qu'« *à Calais, c'est une solution d'hébergement pour tous qui est proposé pour résorber un bidonville. Ce n'est pas de dissoudre la souffrance dans le vide avec brutalité. Ce que nous voulons faire dans la zone sud de la Lande, c'est une opération de mise à l'abri* ». Il poursuivait le 25 février à Bruxelles qu'il « *n'a jamais été question pour le gouvernement français d'envoyer des bulldozers sur la lande pour procéder à une dispersion des migrants* ».

Ce discours lénifiant de l'Etat ne vise qu'à camoufler la réalité : l'Etat ne respecte pas ses engagements. Il entend parvenir à la démolition complète d'un bidonville qu'il a lui-même créé en avril 2015, et ceci par tous les moyens sans aucune considération pour les réfugiés, ni pour les Calaisiens d'ailleurs. Car tout comme les migrants, ils subissent depuis maintenant plus de 20 ans la même politique de l'échec. Celle qui consiste- de Sangatte à l'actuel démantèlement de la Jungle- à croire qu'en déplaçant le problème on le résoudra.

Signataires :

(*) Auberge des migrants ; Care4Calais ; Collectif Fraternité Migrants Bassin Minier 62 ;Comité Sans Papier 59 ; Emmaüs France ;FSU 59/62 ; Help Refugee ; Itinérance Cherbourg ; Groupe d'information et de soutien aux immigré.e.s (Gisti) ; Le Réveil Voyageur ;Ligue des droits de l'homme (LDH) Dunkerque ;Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) Dunkerque ; Salam Nord Pas-de-Calais ; Secours Catholique Caritas France ;Terre d'errance Utopia 56 .

LOI « TRAVAIL »

Une (bonne) photo valant mieux qu'un long discours voici copie du blog du Dr de L'Humanité qui se félicite de l'action des jeunes contre « La Loi Travail » dite « El KHOMRI ».

Bien sûr les opposants diront que ces « petits jeunes » n'ont « jamais travaillé ». Et c'est bien ce qu'ils reprochent à notre société du chômage et de l'austérité !

Chroniques d'Angel

Voltaire, reviens, on a besoin de toi !

« Qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade, qu'associé à quelques malheureux coracites il leur persuade qu'il s'entretient avec l'ange Gabriel ; qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible qui fait frémir le sens commun à chaque page ; que pour faire respecter ce livre il porte dans sa patrie le fer et la flamme, qu'il égorge les pères, qu'il ravisse les filles, qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort, c'est assurément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu'il ne soit né turc et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle ». Voltaire, 1742, lettre au roi de Prusse Frédéric II le Grand (règne : 1740-1786). Sans le catholicisme il n'y aurait pas eu d'Inquisition, de dragonnades, de St Barthélémy…Sans l'islam, il n'y aurait pas d'islamisme (radical ou pas) de Daech, d'al Qaeda…. Le mal doit être pris à sa racine.

EN FINIR AVEC LE PLUS VIOLENT MÉTIER DU MONDE ....

Pénalisation aux clients des prostituées... et alors cette loi pourra -t-elle abolir la violence que subissent des femmes et ... des hommes, parfois pour le reste de leur vie ? Cette violence revient à les condamner à mort . Si le terme et dur, c'est que les faits sont cruels. Aux États-Unis (eh oui !), seul pays à avoir publié des chiffres, en décryptant que l'espérance de vie des personnes prostituées est de trente- quatre ans. Elles sont les premières victimes des violences sexistes de tous types et sont les plus exposées aux maladies sexuellement transmissibles. Pour celles ou ceux (des hommes aussi se prostituent !) qui s'en sortent , la prostitution est un traumatisme psychologique tel, qu'il est comparé à celui des vétérans de guerre (dixit : le CNRS). Aux femmes, et à certains hommes, la marchandisation de leurs corps, et à d'autres le fruit du profit économique et de la consommation . Et foin de l'anathème d'androphobie exprimé par une armada - le terme n'est pas , en l'occurrence extrapolé - de philosophes, politologues, à l'encontre de ces femmes et ... hommes luttant pour en finir avec cette violence séculaire **.**

ET CE MASCULINISME REFUTABLE !

Qu'en est -il aujourd'hui de la condition générale de la femme ? Et les nouveaux dans ce contexte ? En 2014, Les femmes ont pris le pouvoir ? Le plafond de verre est " *un concept anti- homme* ". La parité est une " *loi discriminatoire"*. La violence n'a pas de sexe . Et voilà que les pères divorcés sont spoliés par une justice " *Matriarcale* ".
Somme toute : les féministes vont trop loin ! Il ne s'agit nullement d'extrapolation verbales , mais d'arguments défendus par *" lacausedeshommes.com* ", premier site *homiste* français. Sauf que les femmes sont loin s'en faut au pouvoir , que par rapport aux lamentations de ces hommes, retenons les femmes salariées qui sont encore aujourd'hui sous payées jusqu'à 30 % de moins que les hommes. L'argument reste , tel le stéréotype qui fait lamentablement florès depuis la nuit des temps : c'est la faute du travail des femmes que le chômage fait rage ! Alors face à ce contre- mouvement social, et carrément politique à l'instar de la manif pour tous, des réponses naissent. Réfutant ainsi cette crise " masculiniste " pour poursuivre et défendre une société libérée de ces rapports dominateurs et patriarcaux à la manque.

LE JOURNALISME FAIT AUSSI ÉCOLE (*)

" *La lecture des journaux reste " la prière quotidienne de l'homme moderne* ". Il est dès lors de bon aloi , et d'exiger de la presse d'approfondir l'actualité, faire de la place aux idées. Le journalisme se doit de contribuer à déjouer le règne du faux et de la manipulation. "*Ce doit être l'un de ses combats, comme celui de faire vivre l'esprit critique , loin de la standardisation de la pensée "*, conseillait le regretté - écrivain philosophe : Umberto Eco. "*Apprendre , enseigner, et décrire le monde , c'est déjà le faire changer* ", ce paradigme avait déjà sensibilisé un certain Jean Macé, grand journaliste de son état . Le journaliste fut en les années mille huit cent l'inventeur principal de de la future ligue de l'enseignement , et en bon citoyen , il crée en 1863 une société des bibliothèques ,et enchaîne avec , notamment son ami Jules Ferry, la création d'un nouveau journal , *Le magasin d'éducation et de récréation ,* qui met en exergue un savant alliage de l'amusant et l'utile , satisfaisant les parents et plaisant aux écoliers . Fort de ce succès , il créé, donc , aidé encore par Jules Ferry et consort , en 1866 la fameuse *Ligue française de l'enseignement* . Comme quoi le journalisme peut faire école !

UNE LOI QUI TRAVAILLE DU... CHAPEAU

" *Malheur à ceux qui multiplient les lois anti -sociales il pleuvra sur eux des filets* " .
Toute réflexion faite il y aurait accointances sémantique entre le mot *travail* et le mot *chapeau* ! D'abord le mot travail ,il est construit sur la base d'un verbe " *travailler* " , issu du latin " tripaliare" signifiant **"** *torturer* **"** . Ces mots ont acquis quelque peu le langage populaire , tels que **"***Travailler du chapeau* " dont l'expression viendrait du XIV siècle dans les chapelleries ou les ouvriers, qui manipulaient des feutres traité au mercure pour fabrication des chapeaux souffraient d'intoxication, et devenaient ... fous ! Telles aussi les expressions du tout venant comme : **"En bav***er des ronds de chapeau*"..." *Travailler comme un noir* **" , "***travailler pour le roi de Prusse* **"** , et encore " *Faire travailler son fric* " dont le bénéficiaire partirait avec ... " *Une retraite chapeau* " , et in fine " *Si l'on veut gagner sa vie, il suffit de travailler. Si l'on veut devenir riche, on le peut même en dormant* " [comme disait l'autre François, 2 fois président de la République, mais depuis on a inveté le "*travailleur pauvre*" Ndlr].

Une histoire de fou(s) , le film

Avec cette fresque de 2 h 30 dans laquelle l'histoire collective se mêle à la trajectoire familiale , le cinéaste franchit un cap impressionnant sur les contradictions inhérentes au sentiment que procure la violence celle qui engendre ... la violence ,s'agissant en l'occurrence de lutte armée vengeresse contre les turques responsables du génocide des Arméniens . Le regard du réalisateur Robert Guédiguian jette un regard sur la mémoire et la reconnaissance nécessaire pour nous parler de solidarité et d'amour qui peuvent et doivent in fine se construire et redonner de la chair à l'appartenance de l'humanité .L'approche , ni simpliste, ni mielleuse , permet de mesurer la folie que constitue le terrorisme et ses conséquences à plus ou moins long terme. Le film nous emmène avec finesse et intelligence remarquables dans le dédale de ces questions de terrorisme , d'hier et ... d'aujourd'hui ! Faut aller voir ce film on en sort plus intelligent .
*(*) **Michel ANGELERI,** Chamalières (63)*

Suite p. 22

OUVRIERS D'HIER , OUVRIERS D'AUJOUR-D'HUI

Inlassablement, ils soudent les tôles de nos véhicules, fabriquent nos maisons, comme nos vêtements, mijotent à la chaîne nos plats surgelés qui finiront dans nos assiettes, ou encore assemblent les pièces de nos engins électriques. Disparus , les ouvriers ? N'empêche qu'ils représentent encore aujourd'hui 30% de la population active de notre territoire hexagonal. C'est ce que nous rappelle le documentaire *"Nous , ouvriers "* diffusé en trois périodes *France 3* - dans un horaire (23h 25) pernicieux, et défavorable à la population prenant leur travail dès *Potron - Minet.* Ce document exceptionnel donne à voir 70 ans de vie sociale et économique française, et : "*la lente dislocation d'une identité collectiv*e ", énonce , notamment l'un des commentaires du film. Mais si la culture ouvrière prétendument en extinction demeure , il est , en effet vrai qu'aujourd'hui elle est amoindrie à cause , notamment d' une forte désindustrialisation , elle résiste tout de même via un salariat baptisé par la sémantique du mot "employé ". Un autre documentaire - film récent : " *Comme des lions* " évoque une lutte ouvrière d'aujourd'hui (*PSA -Aulnay*) où la solidarité a su se faire entendre au sein d'un combat, dénonçant ainsi avec force que la culture patronale dite *entrepreneuriale* sévit à tire- larigot, et loin d'être décanté de son dogme capitaliste en regard de l'actualité. Alors que, malgré tout, le sentiment de la fierté ouvrière, et donc salariale permet contre- vents et marées à maintenir un temps soit peu ou prou la tête hors de l'eau l'essor économique et social du pays. D'où le prochain combat à gagner à travers le recul de ... la loi travail ...

MAUVAISE PRESSE POUR L'INFORMATION !

A l'aune d'une récente enquête la défiance publique vis-a-vis des médias fait rage. Faut il pour autant se priver d'information ? Je ne puis accréditer une telle sentence . Imaginons un instant un monde privé d'information, libre cours serait soumis à de fâcheuses spéculations fantasmatiques, aux rumeurs pas nécessairement fondées créant inexorablement " l'irrationnel " dont la maladie en serait une psychose collective. Même si les médias dans leur majorité peuvent être taxés pour peu de responsables des " *Sept plaies d'Egypte* "(calamités bibliques) de l'univers. Vouloir briser , en l'occurrence "*le thermomètre*" n'empêchera nullement la fièvre de monter. Il est dès lors de bon aloi d'exiger de la presse d'approfondir l'actualité, faire place aux idées. Le journalisme se doit de contribuer à la liberté critique comme le proposait ci-dessus le regretté écrivain philosophe : Umberto Eco . Notre modeste magazine mènera quoi qu'il en soit la bataille de " l**a liberté et le pluralisme de la presse** *"*

Michel Angeleri

NOS BONNES LECTURES !

Laïcité : le défi du XXIe siècle, de **Gérard DELFAU**,

par CHARLES ARAMBOUROU

« Voilà un ouvrage à la fois militant et érudit, comme son auteur, notre ami Gérard DELFAU, président de l'association EGALE (Egalité, Laïcité, Europe). Même si le « XXIe siècle » ne fait plus rêver grand monde, le contenu est passionnant, et, ce qui ne gâte rien, écrit d'une plume aisée par un universitaire pétri d'histoire et de littérature. On aime y reconnaître la marque de l'enseignement français des « humanités »[).

Humaniste à un double titre, ce livre témoigne en même temps de l'attachement intime de son auteur à la liberté (absolue) de conscience, à l'émancipation par le savoir contre les croyances, en un mot à l'héritage de la Renaissance et des Lumières. Même si le mot n'est pas prononcé, voilà bien les « convictions laïques », telles que les reconnaît la Cour européenne des droits de l'homme, nonobstant les théologiens et les juristes qui ne permettent de convictions que religieuses ! C'est signifié dès la page 18 : *« La laïcité (...) est un instrument de construction de soi, tout autant qu'une norme d'organisation de la société »*.

Gérard Delfau administre d'ailleurs un excellent exemple de cette méthode laïque et humaniste de construction de la pensée : se nourrissant des apports d'intellectuels partisans rigoureux de la laïcité, parmi lesquels nous retrouvons avec plaisir Catherine Kintzler, Jean-Paul Scot, ou Elisabeth Badinter, il développe une pensée cohérente, et étonnamment ouverte. Il sait enrichir ses réflexions des échanges constants que son activité lui permet, sans aucun a priori – par exemple (p. 184) il reconnaît la « déformation » par le PS de la proposition de loi Laborde sur les crèches privées. Cet ancien élu et sénateur socialiste sait faire passer ses convictions avant son appartenance partisane : saluons une « vertu » politique (au sens de Montesquieu) devenue trop rare.

En 10 chapitres sont couverts **cinq grands sujets** : *l'historique de la loi de séparation (1789 – 1905)* ; *les divers champs « sociétaux » concernés par la laïcité (droit des femmes, des minorités sexuelles, fin de vie) ; l'islamisme politique ; les fondements juridiques (« le bloc législatif de laïcité »)* ; *la question de « l'exception française » (la laïcité dans le monde).*

On peut d'ailleurs les lire dans l'ordre que l'on veut (ainsi, il n'est pas absurde de commencer par le dernier chapitre qui donne une perspective mondialisée). C'est d'une grande richesse d'information, en particulier historique et géopolitique. Un point indispensable est fait sur les aspects « sociétaux » de la laïcité - cibles privilégiées des attaques de tous les intégrismes religieux. Les quelques redites (inévitables, vu l'ampleur du projet) n'apparaissent dès lors que comme l'effet de la pédagogie reconnue de l'auteur : on se souvient d'ailleurs que c'est son intervention qui figurait en annexe du *Vade-Mecum* sur la laïcité de l'Association des Maires de France (si décrié par l'extrême-droite et les cléricaux).

Disons haut et fort tout **notre accord avec la quasi-totalité des réflexions et remarques** de Gérard Delfau, même si nous sommes plus sévères que lui sur l'actuel gouvernement. S'il dénonce sans concession le hold-up du Front National sur la laïcité ou sa négation par une certaine extrême-gauche, il évite de polémiquer inutilement avec ceux qui, à gauche, la remettent en cause ou la combattent : car sa qualité de militant et ancien responsable socialiste, appuyée sur une défense vigoureuse et argumentée des principes républicains, est de nature à faire taire les jocrisses des « accommodements raisonnables ».

S'il faut, pour paraître tout à fait objectif, émettre **des réserves**, nous les limiterons à la construction des « *espaces de la laïcité* » et à la définition du « *bloc législatif* » que l'on trouve au chapitre 9. La tentative est utile, la volonté de rigueur louable. Mais pourquoi compliquer ce qui est exposé simplement par des voix autorisées (que Gérard Delfau cite d'ailleurs, telle Catherine Kintzler), en distinguant pas moins de cinq « sphères » (terme en lui-même impropre, s'agissant de l'espace civil, sans limites) ? La distinction entre la « *sphère de l'autorité publique* » (collectivités, services et établissements publics, dont l'école), astreinte au principe de laïcité, et « *l'espace de la société civile* »– tout le reste, domaine des libertés individuelles et collectives, dont celle de religion – ne suffisait-elle pas ? De même, identifier (p. 171) les « voies et espaces publics » (que la loi nomme « l'espace public ») à « la sphère privée », tout en incluant dans celle-ci « le domicile » est-ce vraiment dégager des « idées claires et distinctes » ? Quant à la définition d'un « bloc législatif de laïcité », elle ne paraît pas très robuste juridiquement. Certes, l'auteur a raison de souligner que le principe de séparation s'étend, au-delà de la Constitution et de la loi de 1905, à la laïcisation de la vie quotidienne (état-civil, mariage, décès, code pénal, etc.). Mais à quoi bon en faire une « sphère » à part ? La notion de *« sphère de l'autorité publique et de constitution des libertés* » (Catherine Kintzler) nous paraît unifier simplement ces catégories.

Enfin, **on comprend mal pourquoi** la « *société civile* » serait limitée à l'espace régi par le « code du travail » (p. 178)… Quoi qu'il en soit, Gérard Delfau pose à bon droit la question, très justement nommée « *de la neutralité religieuse* » à l'entreprise. Il rappelle (de façon exacte, chose trop rare !) l'affaire Baby-Loup, ainsi que la charte de la laïcité de l'entreprise Paprec. En creux, les silences de l'Observatoire de la laïcité apparaissent coupables…

Nous serons toujours ensemble dans ces combats : félicitons-nous donc qu'il nous reste des idées à échanger, car c'est le débat qui fait vivre la laïcité ».

« Les Irremplaçables » de Cynthia FLEURY

La philosophe et psychanalyste **Cynthia FLEURY** (née en 1974) a créé en 2012 avec notre ami disparu Stéphane HESSEL, Edgar MORIN, Susan GEORGE, Pierre LARROUTUROU le « ***Collectif Roosevelt »,*** mouvement citoyen de formation politique et d'action (comme l'est notre CIC 43). Enseignante et chercheuse, dans son dernier ouvrage « **LES IRREMPLAÇABLES** » elle nous invite à relever le défi citoyen **:**

« Comprendre le malheur des autres est une dimension essentielle de la responsabilité ». Nos sociétés occidentales éclatent de leurs insuffisances en termes d'intégration culturelle, économique et sociale. « *La République est indivisible, laïque, démocratique et sociale »* mais la divisibilité est maximale, la laïcité vilipendée ou détournée, la démocratie en crise de représentation. L'Etat de droit ne peut qu'être social. Les individus sont trop « chosifiés » par le capitalisme et le politique, aussi, par la loi, il doit pouvoir réguler. **La citoyenneté doit être effective,** non pas seulement de principe. « *Protéger le caractère irremplaçable de l'individu, sa dignité, sa singularité, lui conférer l'estime de lui-même et cultiver en lui un sentiment démocratique, c'est le rôle de l'éducation. »*

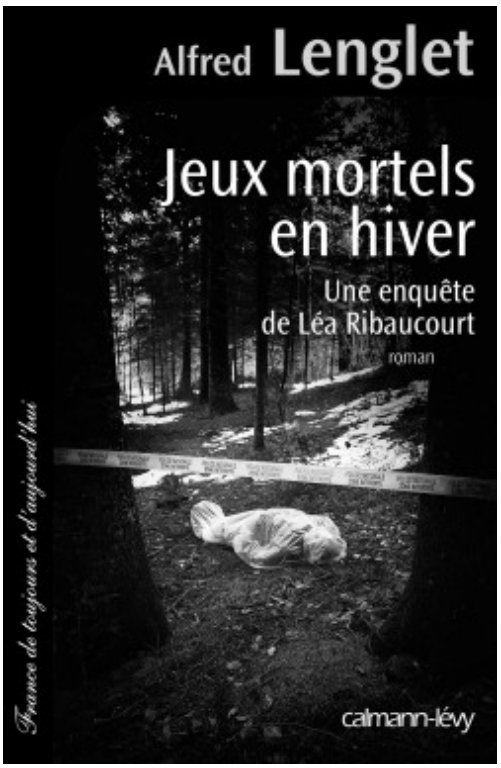

Courrier des lecteurs

Michel ANGELERI, Clermont-Ferrand *: Bien lu le nouveau CITOYEN . Les articles sont d'une qualité pédagogique enrichissante Chapeau pour l'éditorial de la UNE autant exhaustif dans sa brûlante actualité. Les commentaires de la chronique PWÊT -PWÊT sont d'un humour ravageur à souhait et toujours dans l'air du temps dont l'auteur devrait poster ses mini- billets à La Montagne - webmaster@lamontagne.fr et redaction@centrefrance.com rubrique "C'EST VOUS QUI LE DITES " du mardi . Bravo à tous ! Je fais circuler le magazine autour de moi, et même plus loin . Le signataire de l'article* ***: Mon témoignage*** *... de la page 9 est mon homonyme Gaspard * un talentueux copain membre d'une loge maçonnique, résident à Cagnes-sur-Mer, et lecteur de notre CITOYEN .* ***A+ et tiens bon :***

Michel .

NDLR : (*) Ceci pour amende honorable, la typographie a simplifié ! Et voilà un lecteur (journaliste) recruté dans la rédaction ! [mot amical envoyé à notre Président du Cercle et Dr de Publication en lui souhaitant meilleure santé]

ABONNEMENT - VOTRE SITUATION

Pour répondre à une légitime demande de plusieurs de nos Lecteurs sur leur situation / l'abonnement à notre revue : en principe le N° sur l'étiquette adresse (pas toujours actualisé) donne le dernier numéro réglé, et nous insérons dans ce N° 90 une page à part (sur couché couleur) pour donner un éclairage du les CERCLES CONDORCET et rappeler sur une feuille découpable qui n'ampute pas la Revue- que beaucoup conservent-, l'encart pour l'abonnement et pour l'adhésion (souvent de soutien) à notre CERCLE CONDORCET DE HAUTE-LOIRE.

Nous rappelons que l'abonnement à la revue est totalement indépendant de l'adhésion au CERCLE CONDORCET DE HAUTE-LOIRE (u CIC43).
La rédaction vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous pour le numéro 91 d'été de juillet qui fera part de l'Assemblée Régionale (le 15.6) de la Ligue de l'Enseignement qui aura lieu à l'Hôtel du Département au Puy-en-Velay. Une première dont nous sommes fiers.

DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Date de dépôt : **13 mai 2016**

LE PUY EN VELAY PPDC
PUBLISSIMO
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

LE CITOYEN, revue du Cercle Condorcet de Haute-Loire
Dr de Publication : Hubert GUILLON,
La Saoume, 43000 CEYSSAC
Rédacteur en chef : Stéphane GEREY
Comité de Rédaction : Jean AUROUX - Paul CALMELS - Lucas DUGERDIL - Pierre FARGET - Stéphane GEREY - Alain GRIÉLEN - Xavier de GROSSOUVRE - Julien GUÉRIN - Hubert GUILLON - J. M. HARRIBEY - J.-P. JULLIEN - Claude LATTA - Nicolas LAURENCEAU –Pierre MARTIN-DUSSAUD - Bernard MAZOYER - Dominique PLIHON - Jean VÉRITÉ.

N° ISSN 1774-8208 .
Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Rapport moral et compte rendu d'activités 2015 du Cercle Condorcet 43 (extrait partiel) .

Assemblée Générale : lundi 25 Avril 2016 :

Président : Hubert Guillon, ***Vice-président*** : Xavier DE-GROSSOUVRE, ***Trésorière*** : Danièle MASSEBOEUF, ***Secrétaire*** : Stéphane GEREY, ***Secrétaire-Adjoint*** : Alain MERMINOD. Le nombre d'adhérents à jour de cotisations s'élève à 35, mais seulement 17 en Haute-Loire !
Nous sommes en liaison avec le National, avec le Cercle de Roanne et celui de St Étienne.

Trésorerie : l'exercice est positif (solde positif total 3500 € après + de 20 ans). Grâce à l'engagement militant de ses Membres, et au soutien de la Fédération 43 de ***La Ligue de l'Enseignement***, l'Association se maintient à peu de frais.

Activité : « *2015, annus horribilis* » : problèmes de santé et pas de conférence.

- Les **réunions bimensuelles** au Siège n'ont pu se tenir, une autre forme de concertation est en cours : une première réunion lors du pliage du Citoyen pour définir les grands thèmes du suivant, et, une fois les textes collectés, une seconde, en relation avec les actions en cours et relecture approfondie des textes numérisés. (soit 10 réunions par an).
- Le CC43 a bien travaillé avec **divers Collectifs**, mais plus ou moins régulièrement, citons outre RESF, les autres associations humanistes et laïques.
- **Les convergences avec les Associations proches** sont à promouvoir comme toujours : ***LDH***- Le PUY ; ***Les Amis de la Terre***, **Le *Centre d'Histoire Sociale* de la Haute-Loire**, Le Réseau ***Sortir du Nucléaire***, ***ATTAC en Velay***, l'***ADMD 43*** (Association pour le Droit de mourir dans la Dignité) et ***VEADD*** (Vivre ensemble aujourd'hui dans nos différences), ***ZELLIDJA***, et les bourses pour les Jeunes (en liaison avec L'E.N.) sont toujours une priorité chez nous (6 dossiers en cours), et enfin naturellement la ***LDE-FOL43***, et ses secteurs ***UFOLEP, USEP et la Culture***
- **Les Conférences :** Cette année, report à regret des 2 seules prévues (Pierre JUQUIN, et Gérard DELFAU, le Président d'EGALE), Nous ne pourrons que faire mieux en 2016 !

***Le Citoyen*, notre revue, fait honneur à notre Cercle et à notre Fédération, malgré sa diffusion restreinte.**
***Le Citoyen* paraît depuis plus de 22 ans et prépare un livre -album « *Dess(e)ins Citoyens* » avec plus de 300 dessins**

Imprimé par nos soins